

TELUS CORPORATION

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES

(NON VÉRIFIÉ)

30 SEPTEMBRE 2010

États consolidés intermédiaires des résultats et des autres éléments du résultat étendu

(non vérifié)

Périodes terminées les 30 septembre (en millions, sauf les montants par action)	Trimestre		Période de neuf mois	
	2010	2009	2010	2009
PRODUITS D'EXPLOITATION	2 455 \$	2 411 \$	7 228 \$	7 163 \$
CHARGES D'EXPLOITATION				
Exploitation	1 501	1 456	4 390	4 348
Coûts de restructuration (note 6)	17	32	42	113
Amortissement des immobilisations corporelles	332	330	993	994
Amortissement des actifs incorporels	100	100	299	287
	1 950	1 918	5 724	5 742
BÉNÉFICE D'EXPLOITATION	505	493	1 504	1 421
Autres charges, montant net	7	6	21	22
Coûts de financement (note 7)	182	101	408	302
BÉNÉFICE AVANT IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES	316	386	1 075	1 097
Impôts sur les bénéfices (note 8)	69	106	264	251
BÉNÉFICE NET	247	280	811	846
AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT ÉTENDU (note 17 b)				
Variation de la juste valeur non réalisée des dérivés désignés à titre de couvertures de flux de trésorerie	35	9	54	36
Écart de conversion découlant de la conversion des états financiers des établissements étrangers autonomes	3	(4)	2	(12)
Variation de la juste valeur non réalisée des actifs financiers disponibles à la vente	—	—	—	1
	38	5	56	25
RÉSULTAT ÉTENDU	285 \$	285 \$	867 \$	871 \$
BÉNÉFICE NET ATTRIBUABLE AUX ÉLÉMENTS SUIVANTS :				
Actions ordinaires et actions sans droit de vote	246 \$	279 \$	808 \$	843 \$
Part des actionnaires sans contrôle	1	1	3	3
	247 \$	280 \$	811 \$	846 \$
TOTAL DU RÉSULTAT ÉTENDU ATTRIBUABLE AUX ÉLÉMENTS SUIVANTS :				
Actions ordinaires et actions sans droit de vote	284 \$	284 \$	864 \$	868 \$
Part des actionnaires sans contrôle	1	1	3	3
	285 \$	285 \$	867 \$	871 \$
BÉNÉFICE NET PAR ACTION ORDINAIRE ET ACTION SANS DROIT DE VOTE (note 9)				
De base	0,77 \$	0,88 \$	2,53 \$	2,65 \$
Dilué	0,76 \$	0,87 \$	2,52 \$	2,65 \$
DIVIDENDES DÉCLARÉS PAR ACTION ORDINAIRE ET ACTION SANS DROIT DE VOTE (note 10)	0,50 \$	0,475 \$	1,475 \$	1,425 \$
NOMBRE MOYEN PONDÉRÉ TOTAL D' ACTIONS ORDINAIRES ET D' ACTIONS SANS DROIT DE VOTE EN CIRCULATION				
De base	321	318	319	318
Dilué	322	318	320	318

Les notes complémentaires ci-jointes font partie intégrante de ces états financiers consolidés intermédiaires.

(en millions)	Au 30 septembre 2010	Au 31 décembre 2009
ACTIF		
Actif à court terme		
Encaisse et placements temporaires, montant net	50 \$	41 \$
Débiteurs (notes 13, 19 b)	830	694
Impôts sur les bénéfices et autres impôts à recevoir	196	16
Stocks (note 19 b)	226	270
Frais payés d'avance	163	105
Actifs dérivés (note 4 h)	1	1
	1 466	1 127
Actif à long terme		
Immobilisations corporelles et autres, montant net (note 14)	7 643	7 729
Actifs incorporels, montant net (note 15)	5 090	5 148
Écart d'acquisition, montant net (note 15)	3 572	3 572
Autres actifs à long terme (note 19 b)	1 717	1 602
Placements	41	41
	18 063	18 092
	19 529 \$	19 219 \$
PASSIF ET CAPITAUX PROPRES		
Passif à court terme		
Créditeurs et charges à payer (note 19 b)	1 479 \$	1 385 \$
Impôts sur les bénéfices et autres impôts à payer	5	182
Créditeurs et charges à payer à l'égard de la restructuration (note 6)	88	135
Dividendes à payer (note 10 a)	160	150
Facturation par anticipation et dépôts de clients (note 19 b)	635	674
Tranche à court terme de la dette à long terme (note 16)	770	82
Tranche à court terme des passifs dérivés (note 4 h)	398	62
Tranche à court terme des impôts futurs	490	294
	4 025	2 964
Passif à long terme		
Dette à long terme (note 16)	5 379	6 090
Autres passifs à long terme (note 19 b)	643	1 271
Impôts futurs	1 402	1 319
	7 424	8 680
Passif	11 449	11 644
Capitaux propres		
Actions ordinaires et actions sans droit de vote (note 17)	8 059	7 554
Part des actionnaires sans contrôle	21	21
	8 080	7 575
	19 529 \$	19 219 \$

Engagements et passifs éventuels (note 18)

Les notes complémentaires ci-jointes font partie intégrante de ces états financiers consolidés intermédiaires.

États consolidés intermédiaires de la variation des capitaux propres

(non vérifié)

(en millions de dollars)	Capitaux propres attribuables aux actions ordinaires et aux actions sans droit de vote										
	Capitaux fournis										Part des actionnaires sans contrôle
	Capital-actions					Surplus d'apport	Bénéfices non répartis	Cumul des autres éléments du résultat étendu	Total		
	Actions ordinaires		Actions sans droit de vote								
Nombre d'actions	Capital-actions	Nombre d'actions	Capital-actions	Total							
Solde au 1 ^{er} janvier 2009	174 817 514	2 216 \$	142 831 858	3 069 \$	5 285 \$	168 \$	1 762 \$	(130) \$	7 085 \$	23 \$	7 108 \$
Bénéfice net	—	—	—	—	—	—	843	—	843	3	846
Autres éléments du résultat étendu	—	—	—	—	—	—	—	25	25	—	25
Dividendes (note 10 a)	—	—	—	—	—	—	(451)	—	(451)	(6)	(457)
Actions émises en vertu de l'exercice au comptant d'options sur actions (note 17 c)	1 506	—	22 184	1	1	—	—	—	1	—	1
Actions émises en vertu du choix de l'option de règlement en capitaux propres net liée aux attributions d'options sur actions (note 17 c)	—	—	1 905	—	—	—	—	—	—	—	—
Charge relative à l'attribution d'options sur actions constatée au cours de la période (note 11)	—	—	—	—	—	10	—	—	10	—	10
Solde au 30 septembre 2009	174 819 020	2 216 \$	142 855 947	3 070 \$	5 286 \$	178 \$	2 154 \$	(105) \$	7 513 \$	20 \$	7 533 \$
Solde au 1 ^{er} janvier 2010	174 819 020	2 216 \$	142 875 516	3 070 \$	5 286 \$	181 \$	2 159 \$	(72) \$	7 554 \$	21 \$	7 575 \$
Bénéfice net	—	—	—	—	—	—	808	—	808	3	811
Autres éléments du résultat étendu	—	—	—	—	—	—	—	56	56	—	56
Dividendes (note 10 a)	—	—	—	—	—	—	(473)	—	(473)	(3)	(476)
Actions émises en vertu de l'exercice au comptant d'options sur actions (note 17 c)	75 385	3	63 003	3	6	—	—	—	6	—	6
Actions émises en vertu du choix de l'option de règlement en capitaux propres net liée aux attributions d'options sur actions (note 17 c)	—	—	56 202	1	1	—	—	—	1	—	1
Régime de réinvestissement des dividendes et d'achat d'actions (note 10 b)											
Dividendes réinvestis en actions	—	—	2 826 360	98	98	—	—	—	98	—	98
Paiements facultatifs en espèces	—	—	25 102	1	1	—	—	—	1	—	1
Charge relative à l'attribution d'options sur actions constatée au cours de la période (note 11)	—	—	—	—	—	8	—	—	8	—	8
Solde au 30 septembre 2010	174 894 405	2 219 \$	145 846 183	3 173 \$	5 392 \$	189 \$	2 494 \$	(16) \$	8 059 \$	21 \$	8 080 \$

Les notes complémentaires ci-jointes font partie intégrante de ces états financiers consolidés intermédiaires.



Périodes terminées les 30 septembre (en millions)	Trimestre		Période de neuf mois	
	2010	2009	2010	2009
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION				
Bénéfice net	247 \$	280 \$	811 \$	846 \$
Ajustements visant le rapprochement du bénéfice net et des rentrées liées aux activités d'exploitation :				
Amortissement	432	430	1 292	1 281
Impôts futurs	81	110	258	231
Rémunération à base d'actions (note 11 a)	3	(3)	10	17
Montant net des charges des régimes à prestations déterminées des salariés	7	3	21	12
Cotisations patronales aux régimes à prestations déterminées des salariés	(21)	(31)	(110)	(135)
Coûts de restructuration, déduction faite des versements en espèces (note 6)	5	3	(47)	33
Autres	(14)	(14)	(20)	9
Variation nette des éléments hors trésorerie du fonds de roulement (note 19 c)	173	36	(365)	(14)
Rentrées liées aux activités d'exploitation	913	814	1 850	2 280
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT				
Dépenses en immobilisations (notes 5, 14, 15)	(449)	(558)	(1 157)	(1 589)
Acquisition	—	(26)	—	(26)
Produit de la cession de propriétés et d'autres actifs	—	—	3	—
Autres	(3)	(1)	6	—
Sorties liées aux activités d'investissement	(452)	(585)	(1 148)	(1 615)
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT				
Émission d'actions ordinaires et d'actions sans droit de vote	5	—	7	1
Dividendes versés aux détenteurs d'actions ordinaires et d'actions sans droit de vote (note 10 a)	(116)	(149)	(365)	(451)
Émission de titres de créance à long terme (notes 16, 19 c)	1 445	936	3 198	7 109
Remboursements par anticipation et à l'échéance sur la dette à long terme (notes 16, 19 c)	(1 784)	(1 006)	(3 530)	(7 288)
Dividendes versés par une filiale à des actionnaires sans contrôle	(2)	(2)	(3)	(6)
Rentrées (sorties) liées aux activités de financement	(452)	(221)	(693)	(635)
SITUATION DE TRÉSORERIE				
Augmentation de l'encaisse et des placements temporaires, montant net	9	8	9	30
Encaisse et placements temporaires, montant net au début	41	26	41	4
Encaisse et placements temporaires, montant net à la fin	50 \$	34 \$	50 \$	34 \$
INFORMATION SUPPLÉMENTAIRE SUR LES FLUX DE TRÉSORERIE				
Intérêts (versés) (note 19 c)	(108) \$	(38) \$	(329) \$	(271) \$
Intérêts reçus	2 \$	19 \$	2 \$	54 \$
Impôts sur les bénéfices (y compris les crédits d'impôt à l'investissement (note 8)) (payés) reçus, montant net	(30) \$	(48) \$	(339) \$	(270) \$

Les notes complémentaires ci-jointes font partie intégrante de ces états financiers consolidés intermédiaires.

30 SEPTEMBRE 2010

TELUS Corporation a été constituée en vertu de la loi intitulée Company Act (Colombie-Britannique) le 26 octobre 1998, sous la dénomination BCT.TELUS Communications Inc. (« BCT »). Le 31 janvier 1999, conformément à un plan d'arrangement aux termes de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions* approuvé par le tribunal et intervenu entre BCT, BC TELECOM Inc. (« BC TELECOM ») et l'ancienne société située en Alberta TELUS Corporation (« TC »), BCT a acquis la totalité des actions de BC TELECOM et de TC en échange d'actions ordinaires et d'actions sans droit de vote de BCT. Par la suite, le 31 janvier 1999, BC TELECOM a été dissoute. Le 3 mai 2000, BCT a changé sa dénomination pour TELUS Corporation et en février 2005, la société est devenue assujettie à la Business Corporations Act (Colombie-Britannique), loi qui a remplacé la Company Act (Colombie-Britannique). TELUS Corporation a son siège social au 3777 Kingsway, 21^e étage, Burnaby (Colombie-Britannique) V5H 3Z7.

TELUS Corporation est l'une des plus importantes sociétés de télécommunications au Canada; elle offre un éventail complet de produits et de services de télécommunications. La société est le plus important fournisseur titulaire de services de télécommunications dans l'Ouest canadien et fournit aussi des services de données, de protocole Internet, de transmission de la voix et de communications mobiles dans le centre et l'est du Canada.

Notes complémentaires	Page	Description
Application générale		
1. États financiers intermédiaires	7	Explication sommaire du mode de présentation des états financiers consolidés intermédiaires.
2. Faits nouveaux concernant les conventions comptables	7	Revue sommaire des faits nouveaux concernant les principes comptables généralement reconnus qui ont, auront ou qui pourraient avoir une incidence sur la société.
3. Politiques financières liées à la structure du capital	8	Revue sommaire des objectifs, des politiques et des procédures de la société pour gérer sa structure du capital.
4. Instruments financiers	9	Tableaux récapitulatifs et revue sommaire des instruments financiers, y compris la gestion des risques connexes et des justes valeurs.
Éléments portant sur les résultats d'exploitation consolidés		
5. Information sectorielle	17	Présentation sommaire de l'information sectorielle régulièrement transmise au principal responsable de l'exploitation de la société.
6. Coûts de restructuration	19	Tableau récapitulatif et revue sommaire des coûts de restructuration.
7. Coûts de financement	19	Tableau récapitulatif des éléments qui composent les coûts de financement selon leur nature.
8. Impôts sur les bénéfices	20	Sommaire du rapprochement de la charge d'impôts au taux prévu par la loi et de la charge d'impôts constatée.
9. Montants par action	20	Tableau récapitulatif et revue sommaire des numérateurs et des dénominateurs utilisés pour le calcul des montants par action et de l'information connexe.
10. Dividendes par action	21	Tableau récapitulatif des dividendes déclarés.
11. Rémunération à base d'actions	22	Tableaux récapitulatifs et revue sommaire de la rémunération découlant des attributions d'options sur actions, des unités d'actions restreintes et du régime d'achat d'actions à l'intention des employés.
12. Avantages sociaux futurs	25	Sommaire et revue des avantages sociaux futurs et de l'information connexe.
Éléments portant sur la situation financière consolidée		
13. Débiteurs	26	Tableau récapitulatif et revue sommaire des opérations de fiducie de titrisation conclues dans des conditions normales de concurrence et de l'information connexe.

Notes complémentaires	Page	Description
14. Immobilisations corporelles et autres	27	Tableau récapitulatif des éléments qui composent les immobilisations corporelles et autres.
15. Actifs incorporels et écart d'acquisition	28	Tableau récapitulatif des actifs incorporels, incluant l'écart d'acquisition.
16. Dette à long terme	29	Tableau récapitulatif de la dette à long terme et de l'information connexe.
Éléments portant sur la situation financière consolidée (suite)		
17. Capitaux propres attribuables aux actions ordinaires et aux actions sans droit de vote	31	Revue des éléments concernant les capitaux propres attribuables aux actions ordinaires et aux actions sans droit de vote, y compris les détails des autres éléments du résultat étendu, du cumul des autres éléments du résultat étendu et des sommaires de la répartition des options sur actions selon leur prix.
18. Engagements et passifs éventuels	34	Revue sommaire des passifs éventuels, des garanties, des réclamations et des poursuites.
Autres		
19. Renseignements financiers supplémentaires	36	Tableaux récapitulatifs des éléments qui composent certains postes importants des états financiers.
20. Différences entre les principes comptables généralement reconnus du Canada et des États-Unis	37	Tableaux récapitulatifs et revue sommaire des différences entre les principes comptables généralement reconnus du Canada et des États-Unis selon leur pertinence pour la société.

1 états financiers intermédiaires

Les notes complémentaires figurant dans ces états financiers consolidés intermédiaires comprennent uniquement les événements et les opérations d'importance et non toutes les informations normalement présentées dans les états financiers vérifiés annuels de TELUS Corporation. Par conséquent, ces états financiers consolidés intermédiaires doivent être lus parallèlement aux états financiers consolidés vérifiés de TELUS Corporation pour l'exercice terminé le 31 décembre 2009. Ces états financiers consolidés intermédiaires sont préparés suivant les mêmes conventions comptables et les mêmes méthodes d'application que celles décrites aux états financiers consolidés de TELUS Corporation pour l'exercice terminé le 31 décembre 2009 et comprennent le reclassement de certains chiffres correspondants de la période précédente afin que leur présentation soit conforme à celle de la période considérée. Par conséquent, ces états financiers consolidés intermédiaires reflètent tous les ajustements (de nature récurrente) qui sont, de l'avis de la société, nécessaires à une présentation fidèle des résultats pour les périodes intermédiaires présentées.

Les expressions « TELUS » et la « société » désignent TELUS Corporation et, dans les cas où le contexte le permet ou l'exige, ses filiales.

2 faits nouveaux concernant les conventions comptables

Alignement avec les Normes internationales d'information financière publiées par l'International Accounting Standards Board

En 2006, le Conseil des normes comptables du Canada a ratifié un plan stratégique qui fera en sorte que les PCGR du Canada, tels qu'ils sont utilisés par les entreprises ayant une obligation publique de rendre des comptes, seront entièrement alignés sur les Normes internationales d'information financière publiées par l'International Accounting Standards Board (les « IFRS de l'IASB »). La période de transition doit prendre fin d'ici 2011. La société devra utiliser les normes convergentes dans la présentation de ses états financiers intermédiaires et annuels s'appliquant aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2011, date à laquelle la société a décidé d'adopter ces normes.

3 politiques financières liées à la structure du capital

La société gère le capital dans le but i) de maintenir une structure du capital souple qui optimise le coût du capital en fonction d'un risque acceptable; ii) d'assurer un équilibre entre les intérêts des détenteurs de titres de participation et ceux des détenteurs de titres de créance.

Aux fins de la gestion du capital, la définition de capital inclut les capitaux propres attribuables aux actions ordinaires et aux actions sans droit de vote (capitaux propres) (compte non tenu du cumul des autres éléments du résultat étendu), la dette à long terme (y compris tous les actifs ou passifs de couverture connexes, déduction faite des montants comptabilisés dans le cumul des autres éléments du résultat étendu), l'encaisse et les placements temporaires, ainsi que les créances titrisées.

La société gère la structure du capital et ajuste celle-ci en fonction des variations de la conjoncture et des risques liés aux actifs sous-jacents. Afin de maintenir ou d'ajuster la structure du capital, la société peut ajuster le montant des dividendes versés aux détenteurs d'actions ordinaires et d'actions sans droit de vote, peut racheter des actions à des fins d'annulation dans le cadre d'offres de rachat permis dans le cours normal des activités, peut émettre de nouvelles actions ou de nouveaux titres de créance, peut émettre de nouveaux titres de créance afin de remplacer une dette existante dotée de caractéristiques différentes, ou peut accroître ou réduire le montant des créances clients vendues à une fiducie de titrisation sans lien de dépendance.

La société surveille le capital au moyen de diverses mesures, notamment le ratio dette nette/bénéfice avant intérêts, impôts et amortissement excluant les coûts de restructuration (le « BAIIA excluant les coûts de restructuration »), ainsi que les ratios de distribution.

Le ratio dette nette/BAIIA excluant les coûts de restructuration est calculé comme la dette nette à la fin de la période divisée par le BAIIA excluant les coûts de restructuration sur douze mois. La dette nette est une mesure qui n'a pas de signification normalisée prescrite par les PCGR et, par conséquent, il est peu probable qu'elle soit comparable à des mesures semblables présentées par d'autres émetteurs; le calcul de la dette nette se présente comme dans le tableau qui suit. La dette nette est un élément d'un ratio servant à déterminer la conformité aux clauses restrictives s'appliquant à la dette. Le calcul du BAIIA excluant les coûts de restructuration est une mesure qui n'a pas de signification normalisée prescrite par les PCGR et, par conséquent, il est peu probable qu'il soit comparable à des mesures semblables présentées par d'autres émetteurs; le calcul du BAIIA excluant les coûts de restructuration se présente comme dans le tableau qui suit. Historiquement, cette mesure est essentiellement identique au ratio de levier financier prévu par les clauses restrictives des facilités de crédit de la société.

Le ratio de distribution présenté est calculé comme les dividendes déclarés par action ordinaire et action sans droit de vote du trimestre, comptabilisés dans les états financiers, multipliés par quatre et divisés par la somme du bénéfice de base par action des quatre derniers trimestres des périodes intermédiaires (divisés par le bénéfice de base par action annuel pour les exercices); le ratio de distribution présenté du bénéfice net ajusté varie du fait qu'il exclut les ajustements liés aux impôts sur les bénéfices et la perte liée au rachat de titres de créance à long terme et les incidences continues des options sur actions comportant l'option de règlement en espèces net.

La stratégie de la société en 2010, qui est demeurée inchangée par rapport à 2009 (à l'exception de la révision de l'indication relative au ratio de distribution de façon que celui-ci se situe dans la fourchette de 55 % à 65 % des bénéfices nets prévisibles, sur une base prospective), vise à maintenir les politiques financières énoncées dans le tableau suivant. La société estime que ses politiques et directives financières, qui sont revues une fois par an, ont atteint un niveau optimal et qu'elles lui permettent d'avoir un accès raisonnable aux marchés des capitaux, en maintenant des cotes de crédit de BBB+ à A-, ou des cotes équivalentes.

Aux 30 septembre ou pour les périodes de douze mois terminées à ces dates
(en millions de dollars)

	Politique	2010	2009
Composantes des ratios d'endettement et de couverture			
Dette nette ¹		6 905 \$	7 177 \$
BAIIA excluant les coûts de restructuration ²		3 704 \$	3 790 \$
Montant net des intérêts débiteurs ³		638 \$	420 \$
Ratio d'endettement			
Dette nette/BAIIA excluant les coûts de restructuration	1,5 – 2,0	1,9	1,9
Ratios de couverture			
Couverture par le bénéfice (couverture des intérêts sur la dette à long terme) ⁴		2,9	4,1
Couverture des intérêts par le BAIIA excluant les coûts de restructuration ⁵		5,8	9,0
Autres mesures			
Ratio de distribution des bénéfices nets ajustés ⁶		65 %	60 %
Ratio de distribution		66 %	53 %



1. La dette nette est calculée comme suit :

	2010	2009
Dette à long terme (note 16)	6 149 \$	5 891 \$
Frais d'émission de titres de créance portés en déduction de la dette à long terme	30	28
Passif dérivé, montant net	380	1 001
Cumul des autres éléments du résultat étendu découlant des instruments financiers utilisés pour gérer le risque de taux d'intérêt et le risque de change liés à la dette libellée en dollars américains (excluant les incidences fiscales)	(4)	(109)
Encaisse et placements temporaires, montant net	(50)	(34)
Produit cumulé de la titrisation des créances (note 13)	400	400
Dette nette	6 905 \$	7 177 \$

2. Le BAIIA excluant les coûts de restructuration est calculé comme suit :

	2010				2009			
	Cumul jusqu'à ce jour : ajouter (déduire)				Cumul jusqu'à ce jour : ajouter (déduire)			
	Trimestre correspondant	Exercice précédent	Trimestre considéré	Total	Trimestre correspondant	Exercice précédent	Trimestre considéré	Total
BAIIA (note 5)	(2 702) \$	3 491 \$	2 796 \$	3 585 \$	(2 842) \$	3 779 \$	2 702 \$	3 639 \$
Coûts de restructuration (note 6)	(113)	190	42	119	(21)	59	113	151
BAIIA excluant les coûts de restructuration	(2 815) \$	3 681 \$	2 838 \$	3 704 \$	(2 863) \$	3 838 \$	2 815 \$	3 790 \$

3. Le montant net des intérêts débiteurs est le montant net des coûts de financement avant les gains liés au rachat et au remboursement de la dette, calculé sur douze mois (les pertes constatées liées au rachat de titres de créance à long terme, le cas échéant, sont incluses dans le montant net des intérêts débiteurs).
4. La couverture par le bénéfice (couverture des intérêts sur la dette à long terme) est le bénéfice net avant les intérêts débiteurs sur la dette à long terme et les impôts sur les bénéfices divisé par les intérêts débiteurs sur la dette à long terme (incluant les pertes constatées liées au rachat de titres de créance à long terme, le cas échéant).
5. La couverture des intérêts par le BAIIA excluant les coûts de restructuration est définie comme le BAIIA excluant les coûts de restructuration divisé par le montant net des intérêts débiteurs. Cette mesure est essentiellement identique au ratio de couverture prévu par les clauses restrictives des facilités de crédit de la société.
6. Les bénéfices nets ajustés par action ordinaire et action sans droit de vote sont calculés comme suit :

	2010	2009
Bénéfice net attribuable aux actions ordinaires et aux actions sans droit de vote	3,02 \$	3,56 \$
Ajustements liés aux impôts	(0,29)	(0,37)
Perte liée au rachat de titres de créance à long terme, déduction faite des impôts sur les bénéfices	0,34	—
Incidences des options sur actions comportant l'option de règlement en espèces net, déduction faite des impôts sur les bénéfices	(0,01)	—
Bénéfices nets ajustés par action ordinaire et action sans droit de vote – de base	3,06 \$	3,19 \$

Le ratio de couverture par le bénéfice (couverture des intérêts sur la dette à long terme) était de 2,9 fois, soit une diminution par rapport à 4,1 fois à l'exercice précédent. L'augmentation des intérêts sur la dette à long terme, imputable en grande partie aux charges liées au rachat anticipé de titres de créance à long terme (99 millions de dollars en décembre 2009 et 52 millions de dollars en septembre 2010), a fait baisser le ratio de 0,9 alors que la diminution du bénéfice avant impôts sur les bénéfices et intérêts débiteurs sur la dette à long terme a fait baisser le ratio de 0,3. Le ratio de couverture des intérêts par le BAIIA excluant les coûts de restructuration s'est établi à 5,8 fois, soit une baisse par rapport à 9,0 fois en 2009, en raison principalement des charges liées au rachat anticipé de titres de créance à long terme.

4 instruments financiers

a) Risques – Aperçu

Les instruments financiers de la société et la nature des risques auxquels ils pourraient être assujettis sont présentés dans le tableau suivant.

Instrument financier	Risques				
	Crédit	Liquidité	Risques de marché		
			Change	Taux d'intérêt	Autre risque de prix
Évalué au coût ou au coût après amortissement					
Encaisse et placements temporaires	X		X	X	
Débiteurs	X		X		
Créditeurs		X	X		
Créditeurs à l'égard de la restructuration		X			
Obligations à court terme		X		X	
Dette à long terme		X	X	X	
Évalué à la juste valeur					
Placements à court terme				X	X
Placements à long terme					X
Dérivés liés aux opérations de change ¹	X	X	X		
Dérivés liés à la rémunération à base d'actions ¹	X	X			X
Dérivés liés aux swaps de devises ¹	X	X	X	X	

1. Les instruments financiers dérivés font l'objet d'une politique qui prescrit qu'aucun instrument dérivé ne doit servir à des fins spéculatives ni d'endettement (le corollaire voulant que toutes les opérations concernant des dérivés aient pour seul objet la gestion des risques) et qui établit des critères déterminant le degré de solvabilité des contreparties avec lesquelles la société peut conclure des opérations.

b) Risque de crédit

En excluant le risque de crédit, le cas échéant, découlant des swaps de devises réglés sur une base brute (se reporter à la note 4 c), la meilleure représentation de l'exposition maximale de la société au risque de crédit (excluant les incidences fiscales) est présentée dans le tableau suivant. Celle-ci, toutefois, illustre le pire scénario et ne reflète aucunement les résultats attendus par la société.

(en millions)	Au 30 septembre 2010	Au 31 décembre 2009
Encaisse et placements temporaires, montant net	50 \$	41 \$
Débiteurs	830	694
Actifs dérivés	1	1
	881 \$	736 \$

Encaisse et placements temporaires : La société a réduit considérablement son risque de crédit associé à l'encaisse et aux placements temporaires en s'assurant que ces actifs financiers sont placés auprès de gouvernements, de grandes institutions financières auxquelles une importante agence de notation a accordé une forte cote de qualité supérieure et d'autres tiers solvables. Un examen continu est exécuté pour évaluer les changements de l'état des tiers.

Débiteurs : Le risque de crédit associé aux débiteurs est réduit par l'importante clientèle diversifiée de la société, qui regroupe à peu près tous les secteurs des consommateurs et des entreprises au Canada. La société applique un programme d'évaluation du crédit des clients et limite le montant du crédit accordé lorsqu'elle le juge nécessaire. Elle maintient des provisions pour les pertes de crédit potentielles, et ces pertes ont été conformes aux prévisions de la direction jusqu'à maintenant.

Le tableau suivant présente l'analyse du classement chronologique des comptes clients qui ne font pas l'objet d'une provision aux dates des bilans consolidés. Au 30 septembre 2010, la durée de vie moyenne des comptes clients est de 31 jours (35 jours au 31 décembre 2009) et la durée de vie moyenne des comptes clients en souffrance est de 65 jours (72 jours au 31 décembre 2009). Aucun intérêt n'est imputé sur les comptes clients courants. Par la suite, les intérêts sont imputés au taux du marché sur les soldes impayés.

(en millions)	Au 30 septembre 2010	Au 31 décembre 2009
Comptes clients, déduction faite de la provision pour créances douteuses		
Courants	405 \$	321 \$
De 30 à 60 jours en souffrance	119	86
De 61 à 90 jours en souffrance	29	23
En souffrance depuis plus de 90 jours	51	67
	604 \$	497 \$
Comptes clients (<i>note 19 b</i>)	649 \$	556 \$
Provision pour créances douteuses	(45)	(59)
	604 \$	497 \$

La société doit faire des estimations importantes relativement à la provision pour créances douteuses. La conjoncture, les informations historiques, la raison pour laquelle les comptes sont en souffrance ainsi que le secteur d'activité d'où proviennent les comptes clients sont tous des éléments pris en compte lorsque vient le temps de déterminer si les comptes en souffrance devraient faire l'objet d'une provision; les mêmes facteurs sont considérés pour déterminer s'il faut radier les montants imputés à la provision pour créances douteuses à l'encontre des comptes clients. La dotation à la provision pour créances douteuses est calculée au moyen d'une identification spécifique pour les comptes clients dépassant un certain solde et sur la base d'une provision fondée sur des statistiques pour les autres comptes. Aucun compte client n'est radié directement à même la dotation à la provision pour créances douteuses.

Le tableau suivant présente un sommaire des activités liées à la provision pour créances douteuses de la société.

Périodes terminées les 30 septembre (en millions)	Trimestre		Période de neuf mois	
	2010	2009	2010	2009
Solde au début	49 \$	65 \$	59 \$	77 \$
Ajouts (dotation à la provision pour créances douteuses)	10	14	39	64
Utilisation nette	(14)	(15)	(53)	(77)
Solde à la fin	45 \$	64 \$	45 \$	64 \$

Mis à part le risque de crédit normal des comptes clients lié à ses droits conservés, la société n'a pas d'exposition continue au risque de crédit lié à ses créances clients vendues à une fiducie de titrisation sans lien de dépendance, comme il est décrit plus en détail à la note 13.

Actifs dérivés (et passifs dérivés) : Les contreparties aux contrats de swaps de devises de la société, aux contrats à terme d'actions réglés en espèces au titre de la rémunération à base d'actions ainsi qu'aux dérivés liés aux opérations de change sont de grandes institutions financières auxquelles une importante agence de notation a accordé une cote de qualité supérieure. Le montant en dollars du risque de crédit lié à des contrats conclus avec l'une ou l'autre de ces institutions financières est limité, et les cotes de crédit des contreparties font l'objet d'un suivi. La société n'accorde ni ne reçoit de sûreté pour les contrats de swap ou les éléments de couverture en raison de sa cote de crédit et de celle de ses contreparties. Elle est exposée à des pertes sur créances qui pourraient résulter de la non-exécution des contreparties, mais elle considère ce risque comme minime. Les passifs dérivés de la société ne se composent d'aucun passif éventuel lié au risque de crédit.

c) Risque de liquidité

À titre de composante des politiques financières liées à la structure du capital, décrites plus en détail à la note 3, la société gère son risque de liquidité à l'aide d'un processus d'équilibrage de trésorerie quotidien qui lui permet de gérer ses liquidités excédentaires et ses besoins en liquidités selon les besoins réels de la société et de ses filiales, en maintenant des facilités bancaires bilatérales et des facilités de crédit consorsial, en maintenant un programme de papier commercial, en vendant des créances clients à une fiducie de titrisation sans lien de dépendance, en exerçant une surveillance constante des flux de trésorerie prévisionnels et réels et en gérant les échéances des actifs financiers et des passifs financiers. Comme il est indiqué à la note 16 d), la société a d'importantes échéances de titres de créance au cours des années à venir. Au 30 septembre 2010, la société pouvait émettre un montant de 2 milliards de dollars de titres de créance ou de participation en vertu d'un prospectus préalable de base, en vigueur jusqu'en octobre 2011 (montant de 3 milliards de dollars au 31 décembre 2009). La société estime que ses cotes de crédit de première qualité lui permettent d'avoir un accès raisonnable aux marchés des capitaux.

La société fait correspondre de façon étroite les échéances contractuelles des passifs financiers dérivés avec celles des risques qu'ils sont censés gérer.

Les échéances contractuelles relatives aux passifs financiers non actualisés de la société, comprenant les intérêts s'y rapportant (le cas échéant), sont présentées dans les tableaux qui suivent :

Au 30 septembre 2010 (en millions)	Non-dérivés					Dérivés			
	Passifs financiers ne portant pas intérêt	Dettes à long terme (se reporter à la note 16)			Autres passifs financiers				
		Toute la dette, sauf les contrats de location-acquisition ^{1,2}	Contrats de location-acquisition	Montants des swaps de devises à être échangés ²		Montants des swaps de devises à être échangés			Total
			(Reçus)	Payés	Autres	(Reçus)	Payés		
2010									
Quatrième trimestre	982 \$	125 \$	2 \$	(30) \$	48 \$	21 \$	(133) \$	133 \$	1 148 \$
2011	286	1 098	8	(793)	1 183	—	(28)	28	1 782
2012	1	770	—	—	—	—	—	—	771
2013	—	583	—	—	—	—	—	—	583
2014	—	958	—	—	—	—	—	—	958
Par la suite	1	5 116	—	—	—	—	—	—	5 117
Total	1 270 \$	8 650 \$	10 \$	(823) \$	1 231 \$	21 \$	(161) \$	161 \$	10 359 \$
		Total (se reporter à la note 16 d)			9 068 \$				

- Les sorties de fonds pour le versement d'intérêt à l'égard du papier commercial et les montants prélevés sur les facilités de crédit (le cas échéant) de la société ont été calculés selon les taux en vigueur au 30 septembre 2010.
- Les montants compris dans la dette à long terme non dérivée non actualisée à l'égard de la dette à long terme libellée en dollars américains, et les montants correspondants inclus dans les swaps de devises de la dette à long terme figurant à la colonne « (Reçus) », ont été établis selon les taux de change en vigueur au 30 septembre 2010. Les montants contractuels de la dette à long terme libellée en dollars américains venant à échéance sont en fait reflétés dans la colonne « Payés » des swaps de devises de la dette à long terme puisque les flux de trésorerie bruts sont échangés en vertu de contrats de swaps de devises.

Au 31 décembre 2009 (en millions)	Non-dérivés					Dérivés			
	Passifs financiers ne portant pas intérêt	Dettes à long terme			Autres passifs financiers				
		Toute la dette, sauf les contrats de location-acquisition ^{1,2}	Contrats de location-acquisition	Montants des swaps de devises à être échangés ²		Montants des swaps de devises à être échangés			Total
			(Reçus)	Payés	Autres	(Reçus)	Payés		
2010									
Premier trimestre	1 023 \$	35 \$	1 \$	— \$	— \$	51 \$	(75) \$	77 \$	1 112 \$
Reste de l'exercice	309	420	1	(113)	175	9	(95)	95	801
2011	—	1 728	1	(1 473)	2 152	—	—	—	2 408
2012	—	1 014	—	—	—	—	—	—	1 014
2013	—	532	—	—	—	—	—	—	532
2014	—	907	—	—	—	—	—	—	907
Par la suite	1	3 813	—	—	—	—	—	—	3 814
Total	1 333 \$	8 449 \$	3 \$	(1 586) \$	2 327 \$	60 \$	(170) \$	172 \$	10 588 \$
		Total			9 193 \$				

- Les sorties de fonds pour le versement d'intérêt à l'égard du papier commercial et les montants prélevés sur la facilité de crédit de la société ont été calculés selon les taux en vigueur au 31 décembre 2009.
- Les montants compris dans la dette à long terme non dérivée non actualisée à l'égard de la dette à long terme libellée en dollars américains, et les montants correspondants inclus dans les swaps de devises de la dette à long terme figurant à la colonne « (Reçus) », ont été établis selon les taux de change en vigueur au 31 décembre 2009. Les montants contractuels de la dette à long terme libellée en dollars américains venant à échéance sont en fait reflétés dans la colonne « Payés » des swaps de devises de la dette à long terme puisque les flux de trésorerie bruts sont échangés en vertu de contrats de swaps de devises.

d) Risque de change

La monnaie fonctionnelle de la société est le dollar canadien, mais elle transige couramment en dollars américains en raison de certains produits et frais d'exploitation habituels qui sont libellés en dollars américains et des achats de stocks et des acquisitions d'immobilisations qu'elle effectue à l'échelle internationale. Le dollar américain est la seule devise à laquelle la société est exposée de façon importante.

La gestion du risque de change de la société consiste à recourir à des contrats de change à terme et des options sur devises pour fixer les taux de change sur les opérations et les engagements en dollars américains à court terme. La comptabilité de couverture n'est appliquée à ces contrats de change à terme et options sur devises assortis d'une échéance à court terme que dans des situations exceptionnelles.

La société est aussi exposée au risque de change puisque la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs de sa dette à long terme libellée en dollars américains fluctueront en raison des variations des taux de change. Des relations de couverture du risque de change ont été établies pour les paiements d'intérêt semestriels connexes et le paiement de capital à l'échéance.

e) Risque de taux d'intérêt

Les variations des taux d'intérêt sur le marché entraîneront des fluctuations de la juste valeur ou des flux de trésorerie futurs de ses placements temporaires, de ses placements à court terme, de ses obligations à court terme, de sa dette à long terme ou de ses dérivés liés aux swaps de devises.

Lorsque la société dispose de placements temporaires, ces derniers comportent une échéance brève et des taux fixes. Ainsi, leur juste valeur fluctuera en fonction des variations des taux d'intérêt sur le marché. Par contre, des variations des taux d'intérêt sur le marché n'entraîneront pas de fluctuations des flux de trésorerie futurs connexes s'il y a absence de monétisation.

Si le solde des placements à court terme comprend des instruments de créance ou des instruments de capitaux propres versant des dividendes, la société pourrait être exposée à des risques de taux d'intérêt.

Comme les obligations à court terme découlant de facilités bancaires bilatérales, qui ont généralement des taux d'intérêt variables, sont rarement impayées pendant des périodes dépassant une semaine, le risque de taux d'intérêt lié à cet élément est sans importance.

En ce qui a trait à la dette à long terme actuellement non réglée de la société, à l'exception du papier commercial et des montants prélevés sur ses facilités de crédit (note 16 c), celle-ci est à taux fixe. La juste valeur de la dette à taux fixe fluctuera en fonction des variations des taux d'intérêt sur le marché. Toutefois, en l'absence de remboursement anticipé ou de fluctuations de taux de change, les flux de trésorerie futurs connexes, eux, ne changeront pas. En raison des échéances à court terme du papier commercial, leurs justes valeurs ne sont pas touchées de façon importante par les variations des taux d'intérêt sur le marché, mais ses flux de trésorerie représentant les paiements d'intérêt pourraient l'être dans le cas où le papier commercial est renouvelé.

Les montants prélevés sur les facilités de crédit à court et à long termes de la société seront touchés par les variations des taux d'intérêt sur le marché de la même façon que le papier commercial.

De façon semblable à la dette à taux fixe, la juste valeur des dérivés liés aux swaps de devises fluctue en fonction des variations des taux d'intérêt sur le marché puisque le taux d'intérêt découlant du swap est fixe. Des variations des taux d'intérêt sur le marché n'entraîneront pas de fluctuations des flux de trésorerie futurs connexes s'il y a absence de remboursement anticipé.

f) Autre risque de prix

Placements à court terme : Si le solde des placements à court terme comprend des instruments de capitaux propres, la société serait exposée à des risques de prix sur instruments de capitaux propres.

Placements à long terme : La société est exposée à des risques de prix sur instruments de capitaux propres découlant des placements classés comme étant disponibles à la vente. De tels placements sont détenus à des fins stratégiques plutôt qu'à des fins de négociation.

Dérivés liés à la rémunération à base d'actions : La société est exposée à un autre risque de prix découlant de la rémunération à base d'actions réglée en espèces (des cours d'actions ordinaires et d'actions sans droit de vote qui s'apprécient augmentent la charge et la sortie de fonds potentielle). Des contrats de swap sur actions réglés en espèces ont été conclus, établissant un plafond sur le coût de la société lié à l'option de règlement en espèces net liée aux options (note 11 b) et fixant le coût de la société lié à ses unités d'actions restreintes (note 11 c).

g) Risque de marché

Le bénéfice net et les autres éléments du résultat étendu pour les périodes de neuf mois terminées les 30 septembre 2010 et 2009 auraient pu varier si les taux de change du dollar canadien et du dollar américain, les taux d'intérêt sur le marché et le cours des actions ordinaires et des actions sans droit de vote de la société avaient présenté une variation des montants raisonnables possibles par rapport à leurs valeurs réelles à la date du bilan.

L'analyse de sensibilité concernant l'exposition de la société au risque de change à la date de clôture a été effectuée en fonction de la variation hypothétique qui survient à la date du bilan (contrairement à l'application de la variation hypothétique à toutes les opérations pertinentes au cours des périodes considérées). Les soldes libellés en dollars américains et les valeurs nominales des instruments financiers dérivés aux dates du bilan ont été utilisés aux fins des calculs.

L'analyse de sensibilité concernant l'exposition de la société au risque de taux d'intérêt à la date de clôture a été effectuée en fonction de la variation hypothétique qui survient au début de l'exercice concerné et qui demeure inchangée jusqu'à la date du bilan. Le montant du capital à la date du bilan concerné et les valeurs nominales ont été utilisés aux fins des calculs.

L'analyse de sensibilité concernant l'exposition de la société à l'autre risque de prix découlant de la rémunération à base d'actions à la date de clôture a été effectuée en fonction de la variation hypothétique qui survient à la date du bilan concerné. Le nombre théorique des actions à la date du bilan concerné, incluant celui des contrats de swap sur actions réglés en espèces, a été utilisé aux fins des calculs.

La charge d'impôts, dont le montant net est pris en compte dans l'analyse de sensibilité, reflète les taux d'imposition fédéral et provinciaux combinés applicables prévus par la loi pour les périodes considérées.

Périodes de neuf mois terminées les 30 septembre (augmentation [diminution] en millions de dollars)	Bénéfice net		Autres éléments du résultat étendu		Résultat étendu	
	2010	2009	2010	2009	2010	2009
Variations raisonnables possibles des risques de marché ¹						
Variation de 10 % du taux de change du dollar CA par rapport au dollar US						
Appréciation du dollar CA	(3) \$	(10) \$	(10) \$	(26) \$	(13) \$	(36) \$
Dépréciation du dollar CA	3 \$	10 \$	10 \$	26 \$	13 \$	36 \$
Variation de 25 points de base du taux d'intérêt sur le marché						
Augmentation du taux	(1) \$	(1) \$	1 \$	3 \$	— \$	2 \$
Diminution du taux	1 \$	1 \$	(1) \$	(3) \$	— \$	(2) \$
Variation de 25 % ² du cours des actions ordinaires et des actions sans droit de vote ³						
Augmentation du cours	(4) \$	(1) \$	4 \$	3 \$	— \$	2 \$
Diminution du cours	3 \$	(8) \$	(4) \$	(3) \$	(1) \$	(11) \$

- Ces sensibilités sont hypothétiques et doivent être considérées avec circonspection. Les variations du bénéfice net ou des autres éléments du résultat étendu ne peuvent généralement pas faire l'objet d'une extrapolation étant donné que la relation entre la variation de l'hypothèse et celle du bénéfice net ou des autres éléments du résultat étendu n'est pas nécessairement linéaire. Dans ce tableau, les répercussions de la variation d'une hypothèse donnée sur le montant du bénéfice net ou des autres éléments du résultat étendu sont calculées sans autre modification des hypothèses; or, dans la réalité, la variation d'un facteur peut entraîner la variation d'autres facteurs (par exemple, l'augmentation des taux d'intérêt sur le marché peut occasionner des taux de change plus favorables [une plus grande solidité du dollar canadien]), ce qui pourrait contribuer à amplifier ou à contrebalancer les sensibilités.

L'analyse de sensibilité se fonde sur l'hypothèse selon laquelle la société bénéficiera de variations des taux de change et des taux d'intérêt sur le marché; or, en réalité, le marché concurrentiel dans lequel la société exerce ses activités aura une incidence sur cette hypothèse.

Il n'a pas été tenu compte de la différence dans le nombre théorique des actions liées aux attributions de rémunérations à base d'actions effectuées au cours de la période considérée qui pourrait s'être produite en raison d'une différence dans le cours des actions sans droit de vote.

- Afin de faciliter la comparaison continue des sensibilités, la société a utilisé une variation constante d'une importance approximative. Reflétant les données portant sur une période de 4,5 ans et calculée sur une base mensuelle, ce qui est conforme aux hypothèses et méthodes établies décrites à la note 11 b), la volatilité du cours des actions sans droit de vote de la société, au 30 septembre 2010, s'est établie à 26,7 % (26,5 % en 2009); reflétant les données portant sur la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2010, la volatilité s'est établie à 14,5 % (31,0 % en 2009).
- Les répercussions hypothétiques des variations du cours des actions ordinaires et des actions sans droit de vote de la société se limitent aux répercussions auxquelles donneraient lieu les éléments liés à la rémunération à base d'actions de la société qui sont comptabilisés à titre d'instruments de passif et les contrats de swap sur actions réglés en espèces connexes.

La société est exposée à d'autres risques de prix liés à ses instruments financiers, comme il est décrit plus en détail à la note 4 f).

h) Juste valeur

Généralités : La valeur comptable de l'encaisse et des placements temporaires, des débiteurs, des créditeurs, des crédettes à l'égard de la restructuration et des obligations à court terme correspond approximativement à leur juste valeur en raison de l'échéance immédiate ou à court terme de ces instruments financiers. La valeur comptable des placements de la société comptabilisés au coût n'excède pas leur juste valeur.

La valeur comptable des placements à court terme, le cas échéant, égale leur juste valeur, car ces placements sont classés comme étant détenus à des fins de transaction. La juste valeur est déterminée directement en fonction des cours du marché sur des marchés actifs.

La juste valeur de la dette à long terme de la société est évaluée en fonction des cours du marché sur des marchés actifs.

La juste valeur des instruments financiers dérivés de la société utilisés pour gérer le risque de taux d'intérêt et le risque de change est évaluée en fonction des cours du marché sur des marchés actifs de ces instruments financiers ou d'instruments financiers similaires ou en fonction des taux courants offerts à la société pour des instruments financiers de même échéance ainsi que par l'utilisation de flux de trésorerie futurs actualisés à l'aide des taux courants pour des instruments financiers similaires d'une durée semblable et exposés à des risques comparables (ces estimations de la juste valeur sont en grande partie fondées sur les taux de change à terme du dollar canadien par rapport au dollar américain et les courbes des taux d'intérêt aux dates du bilan).

La juste valeur des instruments financiers dérivés de la société utilisés pour gérer le risque lié aux augmentations des charges de rémunération découlant de certains modes de rémunération à base d'actions est fondée sur les estimations de la juste valeur des contrats à terme d'actions réglés en espèces connexes octroyés par les contreparties aux opérations (ces estimations de la juste valeur sont en grande partie fondées sur le cours des actions ordinaires et des actions sans droit de vote de la société aux dates du bilan).

Les instruments financiers de la société qui sont évalués à la juste valeur sur une base récurrente au cours des périodes suivant la constatation initiale ainsi que le niveau au sein de la hiérarchie de la juste valeur utilisé pour les évaluer sont présentés dans le tableau suivant :

(en millions)	Évaluation de la juste valeur à la date de clôture au moyen des éléments suivants							
	Valeur comptable		Cours relevés sur les marchés actifs pour des éléments identiques (Niveau 1)		Autres données importantes pouvant être observées (Niveau 2)		Données importantes ne pouvant être observées (Niveau 3)	
	Au 30 septembre 2010	Au 31 décembre 2009	Au 30 septembre 2010	Au 31 décembre 2009	Au 30 septembre 2010	Au 31 décembre 2009	Au 30 septembre 2010	Au 31 décembre 2009
Actif								
Dérivés liés aux opérations de change	1 \$	1 \$	— \$	— \$	1 \$	1 \$	— \$	— \$
Dérivés liés à la rémunération à base d'actions	9	—	—	—	9	—	—	—
	10 \$	1 \$	— \$	— \$	10 \$	1 \$	— \$	— \$
Passif								
Dérivés liés aux opérations de change	— \$	2 \$	— \$	— \$	— \$	2 \$	— \$	— \$
Dérivés liés à la rémunération à base d'actions	18	60	—	—	18	60	—	—
Dérivés liés aux swaps de devises	380	721	—	—	380	721	—	—
	398 \$	783 \$	— \$	— \$	398 \$	783 \$	— \$	— \$

Dérivés : Les instruments financiers dérivés de la société qui sont évalués à la juste valeur sur une base récurrente suivant la constatation initiale sont présentés dans le tableau suivant :

(en millions)	Date d'échéance maximale	Au 30 septembre 2010			Au 31 décembre 2009		
		Valeur nominale	Valeur comptable	Juste valeur	Valeur nominale	Valeur comptable	Juste valeur
Actif à court terme							
Dérivés désignés comme étant détenus à des fins de transaction au moment de la constatation initiale et utilisés pour gérer le risque de change lié aux produits libellés en dollars américains auxquels la comptabilité de couverture n'est pas appliquée	2011	28 \$	1 \$	1 \$	23 \$	1 \$	1 \$
Dérivés ¹ désignés comme étant détenus à des fins de couverture ² au moment de la constatation initiale et utilisés pour gérer le risque de change lié aux achats libellés en dollars américains	2011	87 \$	—	—	79 \$	—	—
Dérivés désignés comme étant détenus à des fins de transaction au moment de la constatation initiale et utilisés pour gérer le risque de change lié aux achats libellés en dollars américains auxquels la comptabilité de couverture n'est pas appliquée	2010	15 \$	—	—	— \$	—	—
			1 \$	1 \$		1 \$	1 \$
Autres actifs à long terme							
Dérivés ¹ utilisés pour gérer le risque lié aux variations de la charge de rémunération à base d'actions et classés comme étant détenus à des fins de couverture ² (note 11 c)	2012	27 \$	9 \$	8 \$	12 \$	— \$	— \$
Déduire : montants nets à payer aux contreparties à l'égard des dérivés utilisés pour gérer le risque lié aux variations de la charge de rémunération à base d'actions et classés comme étant détenus à des fins de couverture			(1)	—		—	—
			8 \$	8 \$		— \$	— \$

(en millions)	Au 30 septembre 2010			Au 31 décembre 2009			
	Date d'échéance maximale	Valeur nominale	Valeur comptable	Juste valeur	Valeur nominale	Valeur comptable	Juste valeur
Passif à court terme							
Dérivés désignés comme étant détenus à des fins de transaction au moment de la constatation initiale et utilisés pour gérer le risque de change lié aux achats libellés en dollars américains auxquels la comptabilité de couverture n'est pas appliquée	2010	46 \$	— \$	— \$	102 \$	2 \$	2 \$
Dérivés utilisés pour gérer le risque lié aux variations de la charge de rémunération à base d'actions et classés comme étant détenus à des fins de							
- transaction (note 11 b)	2012	89 \$	18	18	130 \$	51	51
- couverture ^{1,2} (note 11 c)	2012	26 \$	—	3	26 \$	9	9
Montant à court terme des dérivés ¹ classés comme étant détenus à des fins de couverture ² et utilisés pour gérer le risque de change lié à la dette libellée en dollars américains	2011	1 133 \$	380	391	— \$	—	—
			398			62	
Ajouter : montants nets à payer aux contreparties à l'égard des dérivés utilisés pour gérer le risque lié aux variations de la charge de rémunération à base d'actions et classés comme étant détenus à des fins de couverture			3			—	
Ajouter : intérêts à payer à l'égard des dérivés utilisés pour gérer le risque de change lié à la dette libellée en dollars américains et classés comme étant détenus à des fins de couverture			11			—	
			412 \$	412 \$		62 \$	62 \$
Autres passifs à long terme							
Montant à long terme des dérivés ¹ classés comme étant détenus à des fins de couverture ² et utilisés pour gérer le risque de change lié à la dette libellée en dollars américains	2011	— \$	— \$	— \$	2 064 \$	721 \$	726 \$
Ajouter : intérêts à payer à l'égard des dérivés utilisés pour gérer le risque de change lié à la dette libellée en dollars américains et classés comme étant détenus à des fins de couverture			—			5	
			— \$	— \$		726 \$	726 \$

1. Désignés à titre d'éléments de couverture de flux de trésorerie.

2. La comptabilité de couverture est appliquée aux dérivés qui sont désignés comme étant détenus à des fins de couverture.

Non-dérivés : La dette à long terme de la société, qui est évaluée au coût après amortissement et la juste valeur de celle-ci, est présentée dans le tableau suivant :

(en millions)	Au 30 septembre 2010		Au 31 décembre 2009	
	Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur
Dette à long terme	6 149 \$	6 816 \$	6 172 \$	6 656 \$

i) Comptabilisation des gains et des pertes sur les dérivés

Le tableau suivant présente les gains et les pertes, excluant les incidences fiscales, sur les instruments dérivés classés à titre d'éléments de couverture de flux de trésorerie ainsi que leur emplacement dans les états consolidés des résultats et des autres éléments du résultat étendu; il n'y avait aucune partie inefficace sur les instruments dérivés classés à titre d'éléments de couverture de flux de trésorerie pour les périodes présentées.

Trimestres terminés les 30 septembre (en millions)	Montant du gain (de la perte) comptabilisé(e) dans les autres éléments du résultat étendu (partie efficace) (note 17 b)		Gain (perte) reclassé(e) des autres éléments du résultat étendu aux résultats (partie efficace) (note 17 b)	Montant	
	2010	2009		2010	2009
				Emplacement	
Dérivés utilisés pour gérer le risque de change					
- lié à la dette libellée en dollars américains	(2) \$	(166) \$	Coûts de financement	(50) \$	(178) \$
- lié aux achats libellés en dollars américains	(1)	(5)	Exploitation	2	(1)
Dérivés utilisés pour gérer les variations de la charge de rémunération à base d'actions (note 11 c)	3	2	Exploitation	—	(2)
	— \$	(169) \$		(48) \$	(181) \$

Périodes de neuf mois terminées les 30 septembre (en millions)	Montant du gain (de la perte) comptabilisé(e) dans les autres éléments du résultat étendu (partie efficace) (note 17 b)		Gain (perte) reclassé(e) des autres éléments du résultat étendu aux résultats (partie efficace) (note 17 b)	Montant	
	2010	2009		2010	2009
				Emplacement	
Dérivés utilisés pour gérer le risque de change					
- lié à la dette libellée en dollars américains	33 \$	(223) \$	Coûts de financement	(33) \$	(283) \$
- lié aux achats libellés en dollars américains	1	(7)	Exploitation	1	7
Dérivés utilisés pour gérer les variations de la charge de rémunération à base d'actions (note 11 c)	7	—	Exploitation	(1)	(5)
	41 \$	(230) \$		(33) \$	(281) \$

Le tableau suivant présente les gains et les pertes découlant des instruments dérivés qui sont classés à titre d'éléments détenus à des fins de transaction et qui ne sont pas désignés comme faisant partie d'une relation de couverture, ainsi que leur emplacement dans les états consolidés des résultats et des autres éléments du résultat étendu.

Périodes terminées les 30 septembre (en millions)	Emplacement	Gain (perte) comptabilisé(e) aux résultats sur les dérivés			
		Trimestre		Période de neuf mois	
		2010	2009	2010	2009
Dérivés utilisés pour gérer le risque de change	Coûts de financement	(1) \$	(8) \$	1 \$	(13) \$
Dérivés utilisés pour gérer le risque lié aux variations de la charge de rémunération à base d'actions (note 11 b)	Exploitation	10	11	24	(3)
		9 \$	3 \$	25 \$	(16) \$

5 information sectorielle

Les secteurs isolables de la société sont les services filaires et les services mobiles. Le secteur des services filaires comprend les services locaux et interurbains de transmission de la voix, les services de transmission de données et les autres services de télécommunications, sauf les services mobiles. Le secteur des services mobiles comprend les services de communications personnelles numériques, les ventes d'équipement et les services Internet mobile. La division sectorielle est établie sur la base de similarités technologiques, des compétences techniques nécessaires à la fourniture des produits et services, des caractéristiques des clients, des canaux de distribution employés et de l'application des règlements. Les ventes intersectorielles sont comptabilisées à la valeur d'échange, soit un montant convenu entre les parties. L'information sectorielle suivante est régulièrement transmise au chef de la direction (le principal responsable de l'exploitation de la société).

Trimestres terminés les 30 septembre (en millions)	Services filaires		Services mobiles		Éliminations		Chiffres consolidés		
	2010	2009	2010	2009	2010	2009	2010	2009	
Produits d'exploitation									
Produits externes	1 173 \$	1 205 \$	1 282 \$	1 206 \$	— \$	— \$	2 455 \$	2 411 \$	
Produits intersectoriels	39	34	8	7	(47)	(41)	—	—	
	1 212	1 239	1 290	1 213	(47)	(41)	2 455	2 411	
Charges d'exploitation									
Charges d'exploitation	795	804	753	693	(47)	(41)	1 501	1 456	
Coûts de restructuration	15	29	2	3	—	—	17	32	
	810	833	755	696	(47)	(41)	1 518	1 488	
BAIIA ¹	402 \$	406 \$	535 \$	517 \$	— \$	— \$	937 \$	923 \$	
Dépenses en immobilisations totales	336 \$	365 \$	113 \$	193 \$	— \$	— \$	449 \$	558 \$	
BAIIA, moins les dépenses en immobilisations totales	66 \$	41 \$	422 \$	324 \$	— \$	— \$	488 \$	365 \$	
							BAIIA	937 \$	923 \$
							Amortissement des immobilisations corporelles	332	330
							Amortissement des actifs incorporels	100	100
							Bénéfice d'exploitation	505	493
							Autres charges, montant net	7	6
							Coûts de financement	182	101
							Bénéfice avant impôts sur les bénéfices	316	386
							Impôts sur les bénéfices	69	106
							Bénéfice net	247 \$	280 \$

1. Le bénéfice avant intérêts, impôts et amortissement (le « BAIIA ») est une mesure qui n'a pas de signification normalisée prescrite par les PCGR et, par conséquent, il est peu probable qu'il soit comparable à des mesures semblables présentées par d'autres émetteurs; selon la définition de la société, le BAIIA correspond aux produits d'exploitation diminués des charges d'exploitation ainsi que des coûts de restructuration. La société a publié des indications au sujet du BAIIA et l'inclut dans l'information présentée parce qu'il constitue une mesure clé à laquelle la direction a recours pour évaluer la performance de ses secteurs d'exploitation et qu'il sert à déterminer si la société respecte certaines clauses restrictives de ses conventions d'emprunt.

Périodes de neuf mois terminées les 30 septembre (en millions)	Services filaires		Services mobiles		Éliminations		Chiffres consolidés		
	2010	2009	2010	2009	2010	2009	2010	2009	
Produits d'exploitation									
Produits externes	3 552 \$	3 681 \$	3 676 \$	3 482 \$	— \$	— \$	7 228 \$	7 163 \$	
Produits intersectoriels	115	98	24	21	(139)	(119)	—	—	
	3 667	3 779	3 700	3 503	(139)	(119)	7 228	7 163	
Charges d'exploitation									
Charges d'exploitation	2 388	2 471	2 141	1 996	(139)	(119)	4 390	4 348	
Coûts de restructuration	38	104	4	9	—	—	42	113	
	2 426	2 575	2 145	2 005	(139)	(119)	4 432	4 461	
BAIIA ¹	1 241 \$	1 204 \$	1 555 \$	1 498 \$	— \$	— \$	2 796 \$	2 702 \$	
Dépenses en immobilisations totales	886 \$	1 011 \$	271 \$	578 \$	— \$	— \$	1 157 \$	1 589 \$	
BAIIA, moins les dépenses en immobilisations totales	355 \$	193 \$	1 284 \$	920 \$	— \$	— \$	1 639 \$	1 113 \$	
							BAIIA	2 796 \$	2 702 \$
							Amortissement des immobilisations corporelles	993	994
							Amortissement des actifs incorporels	299	287
							Bénéfice d'exploitation	1 504	1 421
							Autres charges, montant net	21	22
							Coûts de financement	408	302
							Bénéfice avant impôts sur les bénéfices	1 075	1 097
							Impôts sur les bénéfices	264	251
							Bénéfice net	811 \$	846 \$

1. Le bénéfice avant intérêts, impôts et amortissement (le « BAIIA ») est une mesure qui n'a pas de signification normalisée prescrite par les PCGR et, par conséquent, il est peu probable qu'il soit comparable à des mesures semblables présentées par d'autres émetteurs; selon la définition de la société, le BAIIA correspond aux produits d'exploitation diminués des charges d'exploitation ainsi que des coûts de restructuration. La société a publié des indications au sujet du BAIIA et l'inclut dans l'information présentée parce qu'il constitue une mesure clé à laquelle la direction a recours pour évaluer la performance de ses secteurs d'exploitation et qu'il sert à déterminer si la société respecte certaines clauses restrictives de ses conventions d'emprunt.

6 coûts de restructuration

Périodes terminées les 30 septembre (en millions)	Trimestre		Période de neuf mois	
	2010	2009	2010	2009
Coûts de restructuration				
Effectif				
Départs volontaires	8 \$	20 \$	22 \$	59 \$
Départs non volontaires	8	10	19	51
Autres	1	2	1	3
	17	32	42	113
Décaissements				
Effectif				
Départs volontaires	4	15	35	25
Départs non volontaires et autres	8	12	53	52
Autres	—	2	1	3
	12	29	89	80
Charges supérieures (inférieures) aux décaissements	5	3	(47)	33
Créditeurs et charges à payer à l'égard de la restructuration				
Solde au début	83	81	135	51
Solde à la fin	88 \$	84 \$	88 \$	84 \$

En 2010, les initiatives en cours au titre du Programme d'efficacité opérationnelle sont les suivantes :

- simplification ou automatisation des processus pour réaliser des efficacités opérationnelles, ce qui comprend des réductions de l'effectif;
- simplification des structures organisationnelles au moyen du regroupement des fonctions et de la réduction des paliers de l'organisation;
- regroupement des biens immobiliers abritant les services administratifs, afin de créer une plus petite empreinte environnementale en favorisant le travail mobile, en encourageant la diminution des déplacements intervilles, et en réduisant les déplacements quotidiens vers le lieu de travail et l'utilisation des biens immobiliers, ce qui comprend les locaux vacants;
- mise hors service des produits et services non rentables;
- optimisation des activités d'impartition et de délocalisation des processus d'affaires vers les centres d'appels internationaux de la société.

Ces initiatives visaient à accroître la productivité opérationnelle à long terme et la compétitivité de la société. Le montant estimatif des coûts de restructuration de la société pour 2010 est d'environ 75 millions de dollars.

7 coûts de financement

Périodes terminées les 30 septembre (en millions)	Trimestre		Période de neuf mois	
	2010	2009	2010	2009
Intérêts sur la dette à long terme	114 \$	120 \$	339 \$	350 \$
Intérêts sur les obligations à court terme et autres	20	1	21	2
Change	(3)	—	(2)	(3)
Perte liée au rachat de titres de créance ¹	52	—	52	—
	183	121	410	349
Intérêts créditeurs				
Intérêts reçus relativement aux remboursements d'impôts	(1)	(20)	(1)	(46)
Autres intérêts créditeurs	—	—	(1)	(1)
	(1)	(20)	(2)	(47)
	182 \$	101 \$	408 \$	302 \$

1. Ce montant comprend une perte de 16 \$ découlant du règlement connexe d'instruments financiers utilisés pour gérer une tranche du risque de change liée à la dette libellée en dollars américains qui a été remboursée au troisième trimestre de 2010, comme il est indiqué à la note 16 b.

8 impôts sur les bénéfices

Périodes terminées les 30 septembre (en millions)	Trimestre		Période de neuf mois	
	2010	2009	2010	2009
Impôts exigibles	(12) \$	(4) \$	6 \$	20 \$
Impôts futurs	81	110	258	231
	69 \$	106 \$	264 \$	251 \$

La charge d'impôts de la société diffère de celle obtenue par l'application des taux d'imposition prévus par la loi en raison des éléments suivants :

Trimestres terminés les 30 septembre (en millions de dollars)	2010		2009	
Impôts de base fédéral et provinciaux combinés aux taux d'imposition prévus par la loi	92 \$	29,1 %	117 \$	30,3 %
Réévaluation du passif d'impôts futurs pour refléter les futurs taux d'imposition prévus par la loi	(15)		(10)	
Écart de taux d'imposition appliqué au redressement lié à des questions fiscales d'exercices antérieurs et ajustements corrélatifs à ce redressement	(8)		—	
Rémunération sous forme d'attributions d'options sur actions	1		—	
Autres	(1)		(1)	
Charge d'impôts présentée aux états consolidés des résultats et des autres éléments du résultat étendu	69 \$	21,8 %	106 \$	27,5 %

Périodes de neuf mois terminées les 30 septembre (en millions de dollars)	2010		2009	
Impôts de base fédéral et provinciaux combinés aux taux d'imposition prévus par la loi	311 \$	28,9 %	332 \$	30,3 %
Réévaluation du passif d'impôts futurs pour refléter les futurs taux d'imposition prévus par la loi	(31)		(36)	
Écart de taux d'imposition appliqué au redressement lié à des questions fiscales d'exercices antérieurs et ajustements corrélatifs à ce redressement	(19)		(48)	
Rémunération sous forme d'attributions d'options sur actions	3		3	
Autres	—		—	
Charge d'impôts présentée aux états consolidés des résultats et des autres éléments du résultat étendu	264 \$	24,6 %	251 \$	22,9 %

La société a recours à des estimations importantes relativement à la composition du passif d'impôts futurs. Les activités de la société sont complexes, et les interprétations, les règlements et les lois liés à l'impôt changent constamment. En conséquence, il y a généralement des questions fiscales à étudier. La société exerce des activités de recherche-développement qui sont admissibles à des crédits d'impôt à l'investissement. Au cours du trimestre et de la période de neuf mois terminés le 30 septembre 2010, la société a inscrit des crédits d'impôt à l'investissement de 1 million de dollars (néant en 2009) et de 17 millions de dollars (2 millions de dollars en 2009), respectivement. Des crédits d'impôt à l'investissement inscrits par la société au cours du trimestre et de la période de neuf mois terminés le 30 septembre 2010, une tranche de 1 million de dollars (néant en 2009) et de 12 millions de dollars (néant en 2009), respectivement, a été comptabilisée en réduction du capital et le reste, en réduction des charges d'exploitation.

9 montants par action

Le résultat net de base par action ordinaire et action sans droit de vote s'obtient par la division du bénéfice net attribuable aux actions ordinaires et aux actions sans droit de vote par le nombre moyen pondéré total d'actions ordinaires et d'actions sans droit de vote en circulation au cours de la période. Le résultat net dilué par action ordinaire et action sans droit de vote est calculé de façon à rendre compte des attributions d'options sur actions.

Le tableau ci-dessous présente le rapprochement des dénominateurs entrant dans le calcul du résultat de base et du résultat dilué par action. Le bénéfice net attribuable aux actions ordinaires et aux actions sans droit de vote est équivalent au bénéfice dilué attribuable aux actions ordinaires et aux actions sans droit de vote pour toutes les périodes présentées.

Périodes terminées les 30 septembre (en millions)	Trimestre		Période de neuf mois	
	2010	2009	2010	2009
Nombre moyen pondéré total de base d'actions ordinaires et d'actions sans droit de vote en circulation	321	318	319	318
Effet des titres dilutifs				
Attributions d'options sur actions	1	—	1	—
Nombre moyen pondéré total dilué d'actions ordinaires et d'actions sans droit de vote en circulation	322	318	320	318

Pour le trimestre et la période de neuf mois terminés le 30 septembre 2010, le calcul du résultat dilué par action ordinaire et action sans droit de vote ne tient pas compte de certaines attributions d'options sur actions en cours visant 5 millions d'options (7 millions en 2009) et 6 millions d'options (8 millions en 2009), respectivement, parce que le prix d'exercice de ces attributions d'options était supérieur au cours du marché moyen des actions ordinaires et des actions sans droit de vote durant les périodes visées.

10 dividendes par action

a) Dividendes déclarés

Périodes de neuf mois terminées les 30 septembre (en millions, sauf les montants par action)	2010			2009		
	Déclaré pour les détenteurs inscrits en date du	Versé aux actionnaires le	Total	Déclaré pour les détenteurs inscrits en date du	Versé aux actionnaires le	Total
Dividende par action ordinaire et action sans droit de vote						
Dividende de 0,475 \$ (0,475 \$ en 2009)	11 mars 2010	1 ^{er} avril 2010	152 \$	11 mars 2009	1 ^{er} avril 2009	151 \$
Dividende de 0,50 \$ (0,475 \$ en 2009)	10 juin 2010	2 juillet 2010	161	10 juin 2009	2 juillet 2009	149
Dividende de 0,50 \$ (0,475 \$ en 2009)	10 septembre 2010	1 ^{er} octobre 2010	160	10 septembre 2010	1 ^{er} octobre 2009	151
			473 \$			451 \$

Périodes de neuf mois terminées les 30 septembre (en millions)	2010			2009		
	Dividendes déclarés			Dividendes déclarés		
	Exercice antérieur	Exercice en cours	Total	Exercice antérieur	Exercice en cours	Total
Dividendes sur actions ordinaires et actions sans droit de vote						
À payer au début	150 \$	— \$	150 \$	151 \$	— \$	151 \$
Déclarés	s.o.	473	473	s.o.	451	451
Payés en espèces	(129)	(236)	(365)	(151)	(300)	(451)
Réinvestis en actions sans droit de vote nouvellement émises	(21)	(77)	(98)	—	—	—
À payer à la fin	— \$	160 \$	160 \$	— \$	151 \$	151 \$

Le 3 novembre 2010, le conseil d'administration a déclaré un dividende trimestriel de 0,525 \$ par action sur les actions ordinaires et les actions sans droit de vote émises et en circulation de la société payable le 4 janvier 2011, aux détenteurs inscrits à la fermeture des bureaux le 10 décembre 2010. Le montant final du paiement des dividendes est tributaire du nombre d'actions ordinaires et d'actions sans droit de vote émises et en circulation à la fermeture des bureaux le 10 décembre 2010.

b) Régime de réinvestissement des dividendes et d'achat d'actions

La société offre un régime de réinvestissement des dividendes et d'achat d'actions dans le cadre duquel les détenteurs d'actions ordinaires et d'actions sans droit de vote admissibles peuvent acquérir des actions sans droit de vote au moyen du réinvestissement des dividendes et faire des paiements additionnels facultatifs en espèces au fiduciaire. En vertu de ce régime, la société a le choix d'offrir de nouvelles actions ou de demander au fiduciaire d'en acquérir sur le marché boursier.

Réinvestissement des dividendes : La société peut, à son gré, offrir des actions sans droit de vote à un escompte pouvant aller jusqu'à 5 % du cours du marché. Au cours du trimestre et de la période de neuf mois terminés le 30 septembre 2010, relativement aux dividendes réinvestis, la société a émis des actions sans droit de vote sur le capital autorisé à un escompte de 3 %. En ce qui concerne les dividendes déclarés sur les actions ordinaires et sur les actions sans droit de vote durant le trimestre et la période de neuf mois terminés le 30 septembre 2010, un montant de 52 millions de dollars (6 millions de dollars en 2009) et de 129 millions de dollars (15 millions de dollars en 2009), respectivement, a été réinvesti dans des actions sans droit de vote.

Paiements facultatifs en espèces : Les actions acquises au moyen des paiements facultatifs en espèces sont assujetties à un investissement minimal de 100 \$ par opération et à un montant maximal de 20 000 \$ par année civile.

11 rémunération à base d'actions

a) Éléments de la rémunération à base d'actions

Les charges d'exploitation figurant dans les états consolidés des résultats et des autres éléments du résultat étendu ainsi que dans les états consolidés des flux de trésorerie comprennent les montants de la rémunération à base d'actions suivants :

Trimestres terminés les 30 septembre	2010			2009		
(en millions)	Charges d'exploitation	Sorties de fonds liées à l'exploitation connexes	Ajustement à l'état des flux de trésorerie	Charges d'exploitation	Sorties de fonds liées à l'exploitation connexes	Ajustement à l'état des flux de trésorerie
Attributions d'options sur actions ¹	1 \$	(7) \$	(6) \$	(4) \$	(8) \$	(12) \$
Unités d'actions restreintes ²	9	—	9	9	—	9
Régime d'achat d'actions à l'intention des employés	6	(6)	—	8	(8)	—
	16 \$	(13) \$	3 \$	13 \$	(16) \$	(3) \$

1. La charge (le recouvrement) découlant des options sur actions comportant l'option de règlement en espèces net, déduction faite des incidences du contrat de swap sur actions réglé en espèces (se reporter à la note 4 i), s'est établie à (1) \$ ((6) \$ en 2009).
2. La charge découlant des unités d'actions restreintes ne tient pas compte des incidences du contrat de swap sur actions réglé en espèces (se reporter à la note 4 i).

Périodes de neuf mois terminées les 30 septembre	2010			2009		
(en millions)	Charges d'exploitation	Sorties de fonds liées à l'exploitation connexes	Ajustement à l'état des flux de trésorerie	Charges d'exploitation	Sorties de fonds liées à l'exploitation connexes	Ajustement à l'état des flux de trésorerie
Attributions d'options sur actions ¹	3 \$	(16) \$	(13) \$	9 \$	(15) \$	(6) \$
Unités d'actions restreintes ²	24	(1)	23	24	(1)	23
Régime d'achat d'actions à l'intention des employés	20	(20)	—	22	(22)	—
	47 \$	(37) \$	10 \$	55 \$	(38) \$	17 \$

1. La charge (le recouvrement) découlant des options sur actions comportant l'option de règlement en espèces net, déduction faite des incidences du contrat de swap sur actions réglé en espèces (se reporter à la note 4 i), s'est établie à (5) \$ ((1) \$ en 2009).
2. La charge découlant des unités d'actions restreintes ne tient pas compte des incidences du contrat de swap sur actions réglé en espèces (se reporter à la note 4 i).

Pour le trimestre et la période de neuf mois terminés le 30 septembre 2010, les sorties de fonds liées à l'exploitation connexes relativement aux attributions d'options sur actions comprennent les sorties de fonds découlant des contrats de swap sur actions réglés en espèces de 4 millions de dollars (6 millions de dollars en 2009) et de 12 millions de dollars (12 millions de dollars en 2009), respectivement. Pour le trimestre et la période de neuf mois terminés le 30 septembre 2010, l'économie d'impôts découlant de la rémunération à base d'actions s'est établie à 5 millions de dollars (4 millions de dollars en 2009) et à 12 millions de dollars (14 millions de dollars en 2009), respectivement; comme il est indiqué à la note 8, les montants à l'égard de la rémunération à base d'actions n'étaient pas tous déductibles aux fins d'imposition.

b) Attributions d'options sur actions

Généralités : La société applique la méthode de la juste valeur pour comptabiliser les attributions de rémunérations à base d'actions à ses employés. La société utilise des attributions d'options sur actions en guise de fidélisation et de rémunération au rendement. La période d'acquisition des droits au titre des attributions d'options sur actions est habituellement de trois ans (la durée de service requise), mais elle peut aussi s'échelonner sur une période maximale de cinq ans. La méthode d'acquisition de ces droits (en bloc ou graduelle) est déterminée à la date d'attribution ou avant cette date; toutes les attributions d'options sur actions octroyées après 2004 sont des attributions comportant des droits d'acquisition en bloc.

Attributions d'options sur actions comptabilisées à titre d'instruments de capitaux propres : La juste valeur moyenne pondérée des attributions d'options sur actions octroyées et les hypothèses moyennes pondérées utilisées dans l'estimation de la juste valeur au moment de l'attribution à l'aide du modèle d'évaluation du prix des options de Black et Scholes (modèle analytique) se présentent comme suit :

Périodes terminées les 30 septembre (en millions)	Trimestre		Période de neuf mois	
	2010	2009	2010	2009
Juste valeur de l'attribution d'options sur actions (par option sur actions)	6,04 \$	4,14 \$	4,28 \$	3,64 \$
Taux d'intérêt sans risque	2,0 %	2,5 %	2,5 %	2,3 %
Durée de vie prévue ¹ (en années)	4,5	4,5	4,5	4,5
Volatilité prévue	26,6 %	26,3 %	26,3 %	26,0 %
Taux de rendement	4,8 %	5,9 %	5,8 %	6,2 %

1. La durée contractuelle maximale des attributions d'options sur actions octroyées en 2010 et en 2009 était de sept ans.

Le taux d'intérêt sans risque utilisé pour déterminer la juste valeur des attributions d'options sur actions est basé sur une courbe des taux du gouvernement du Canada qui a cours au moment de l'attribution. La durée de vie prévue des attributions d'options sur actions est fondée sur les données historiques de la société relatives à l'exercice de l'attribution d'options sur actions. De même, la volatilité prévue tient compte de la volatilité historique des actions sans droit de vote de la société. Le taux de rendement représente le dividende annualisé ayant cours à la date d'attribution, divisé par le prix d'exercice de l'attribution d'options sur actions. Les dividendes ne sont pas versés sur des attributions d'options sur actions non exercées et ne peuvent faire l'objet d'acquisition de droits.

Certaines attributions d'options comportent une option de règlement en capitaux propres net. Comme il est décrit plus en détail à la note 17 c), il revient à la société de choisir si l'exercice d'une attribution d'options sur actions est réglé comme une option sur actions ou au moyen de l'option de règlement en capitaux propres net.

Attributions d'options sur actions comptabilisées à titre d'instruments de passif : La presque totalité des attributions d'options sur actions en cours de la société qui avaient été octroyées avant le 1^{er} janvier 2005 ont une option de règlement en espèces net. Le titulaire d'options dispose du choix d'exercer l'option de règlement en espèces net. Les attributions d'options sur actions en cours qui sont touchées par cette modification prennent davantage les caractéristiques d'instruments de passif plutôt que d'instruments de capitaux propres. Pour les attributions d'options sur actions en cours qui ont été modifiées et octroyées après 2001, la charge minimale constatée à leur égard correspondra à leurs justes valeurs à la date d'attribution.

La société a conclu un contrat de swap sur actions réglé en espèces qui établit un plafond des coûts pour la société liés à la presque totalité des attributions d'options sur actions en cours qui sont touchées. Le tableau suivant présente les attributions d'options sur actions en cours qui sont touchées et la composition de leurs justes valeurs à la date d'exercice plafonnée.

Au 30 septembre 2010 (en millions de dollars, sauf par attribution d'options sur actions en cours qui est touchée)	Moyenne pondérée			Juste valeur à la date d'exercice plafonnée par un contrat de swap sur actions réglé en espèces	Attributions d'options sur actions qui sont touchées en cours	Valeur intrinsèque totale ¹	Valeur nominale connexe du contrat de swap sur actions réglé en espèces (note 4 h)
	Prix d'exercice	Juste valeur à la date d'attribution	Charge supplémentaire découlant de l'option de règlement en espèces net				
Attributions d'options sur actions qui sont touchées octroyées pour des :							
actions sans droit de vote avant 2002	30,62 \$	s.o. ²	24,53 \$	55,15 \$	1 039 596	13 \$	53 \$
actions sans droit de vote après 2001	23,23 \$	7,36 \$	24,56 \$	55,15 \$	687 056	14	36
					1 726 652	27 \$	89 \$

1. La valeur intrinsèque totale est calculée en fonction du prix par action au 30 septembre 2010 qui s'établit à 43,61 \$ pour les actions sans droit de vote. La différence entre le montant de la valeur intrinsèque totale dans ce tableau et le montant présenté à la note 19 b) représente l'incidence, le cas échéant, de la constatation de la charge minimale découlant des justes valeurs à la date d'attribution pour les attributions d'options sur actions qui sont touchées en cours.
2. Les PCGR du Canada n'exigent pas que les justes valeurs à la date d'attribution soient déterminées pour les attributions d'options sur actions effectuées avant 2002.

c) Unités d'actions restreintes

La société utilise des unités d'actions restreintes en guise de rémunération au rendement. Chaque unité d'action restreinte est de valeur égale à une action sans droit de vote, et donne droit aux mêmes dividendes auxquels cette unité aurait donné lieu si elle avait effectivement été une action sans droit de vote émise et en circulation; les dividendes théoriques sont inscrits à titre d'émissions d'unités d'actions restreintes supplémentaires au cours de la durée de vie de l'unité en question. Les unités d'actions restreintes deviennent payables lorsque les droits sont acquis. La période d'acquisition habituelle des droits sur les unités d'actions restreintes est de 33 mois (la durée de service requise). La méthode d'acquisition de ces droits (en bloc ou graduelle) est déterminée à la date d'attribution ou avant cette date. Le passif connexe est normalement réglé en espèces.

Le tableau suivant présente un sommaire des mouvements des unités d'actions restreintes de la société.

Périodes terminées le 30 septembre 2010	Trimestre			Période de neuf mois		
	Nombre d'unités d'actions restreintes		Juste valeur moyenne pondérée à la date d'attribution	Nombre d'unités d'actions restreintes		Juste valeur moyenne pondérée à la date d'attribution
	Droits non acquis	Droits acquis		Droits non acquis	Droits acquis	
En cours, au début						
Droits non acquis	2 060 919	—	36,14 \$	1 385 091	—	37,76 \$
Droits acquis	—	772	39,17	—	24 226	37,03
Émises						
Attribution initiale	41 855	—	41,91	731 607	—	33,50
Au lieu de dividendes	23 568	9	43,41	75 254	40	39,53
Droits acquis	(4 661)	4 661	38,53	(13 044)	13 044	38,17
Réglées en espèces	—	(4 661)	38,53	—	(36 529)	37,39
Frappées d'extinction ou annulées	(25 638)	—	36,84	(82 865)	—	37,19
En cours, à la fin						
Droits non acquis	2 096 043	—	36,24	2 096 043	—	36,24
Droits acquis	—	781	39,17 \$	—	781	39,17 \$

En ce qui a trait à certaines émissions d'unités d'actions restreintes, la société a conclu des contrats à terme d'actions réglés en espèces, qui établissent le coût pour la société; ces renseignements ainsi que le calendrier des unités d'actions restreintes en cours de la société au 30 septembre 2010 dont les droits n'ont pas été acquis sont présentés dans le tableau suivant.

	Nombre d'unités d'actions restreintes à coût fixe	Coût établi pour la société par unité d'action restreinte	Nombre d'unités d'actions restreintes à coût variable	Nombre total d'unités d'actions restreintes dont les droits ne sont pas acquis
Acquisition des droits au cours des exercices se terminant les 31 décembre :				
2010	600 000	49,22 \$	160 922	760 922
2011	390 000	33,79 \$	234 765	624 765
2012	420 000	35,91 \$	290 356	710 356
	1 410 000		686 043	2 096 043

d) Régime d'achat d'actions à l'intention des employés

La société offre un régime d'achat d'actions à l'intention des employés qui permet aux employés admissibles allant jusqu'à une certaine catégorie d'emploi d'acheter des actions ordinaires au moyen de retenues sur la paie régulières s'établissant entre 1 % et 10 % de leur salaire; pour les catégories d'emploi dont la rémunération est plus élevée, ces retenues peuvent s'établir entre 1 % et 55 % du salaire de l'employé. La société doit verser des cotisations à un pourcentage s'établissant entre 20 % et 40 %, qu'elle a elle-même déterminé, pour chaque dollar cotisé par l'employé, jusqu'à concurrence d'un maximum de 6 % de la paie de l'employé admissible. Pour le trimestre et la période de neuf mois terminés le 30 septembre 2010, la société a versé une cotisation de 40 % (40 % en 2009) pour les employés allant jusqu'à une certaine catégorie d'emploi; pour les catégories d'emploi dont la rémunération est plus élevée, la société a versé une cotisation de 35 % (35 % en 2009). La société comptabilise ses cotisations à titre de composante des charges d'exploitation et, avant l'exercice 2010, il n'y a eu aucune modalité d'acquisition des droits. Après 2009, les droits sur la cotisation de la société sont acquis selon la première éventualité entre le dernier jour à l'emploi de la société du participant au régime et le dernier jour ouvrable de l'année civile au cours duquel la société a versé sa cotisation, à moins que le participant au régime ait fait l'objet d'un licenciement motivé, auquel cas, il sera déchu des cotisations patronales versées au cours de l'exercice.

Périodes terminées les 30 septembre (en millions)	Trimestre		Période de neuf mois	
	2010	2009	2010	2009
Cotisations salariales	16 \$	21 \$	54 \$	60 \$
Cotisations patronales	6	8	20	22
	22 \$	29 \$	74 \$	82 \$

En vertu de ce régime, la société a le choix d'offrir de nouvelles actions ou de demander au fiduciaire d'en acquérir sur le marché boursier. Pour les trimestres et les périodes de neuf mois terminés les 30 septembre 2010 et 2009, toutes les actions ordinaires émises à l'intention des employés conformément à ce régime avaient été achetées sur le marché boursier aux cours de négociation habituels.

12 avantages sociaux futurs

a) Régimes de retraite à prestations déterminées – coûts

Les coûts nets des régimes de retraite à prestations déterminées de la société s'établissent comme suit :

Trimestres terminés les 30 septembre	2010			2009		
	Coûts engagés au cours de la période	Ajustements comptables ¹	Coûts constatés au cours de la période	Coûts engagés au cours de la période	Ajustements comptables ¹	Coûts constatés au cours de la période
(en millions)						
Régimes de retraite						
Coût des services rendus au cours de la période (tranche de l'employeur)	19 \$	— \$	19 \$	12 \$	— \$	12 \$
Intérêts débiteurs	91	—	91	93	—	93
Rendement de l'actif des régimes	(381)	268	(113)	(340)	240	(100)
Coût des services passés	—	1	1	—	1	1
Perte actuarielle	21	—	21	9	—	9
Amortissement de l'actif transitoire	—	(12)	(12)	—	(11)	(11)
	(250) \$	257 \$	7 \$	(226) \$	230 \$	4 \$

1. Ajustements comptables visant à répartir les coûts sur plusieurs périodes afin de tenir compte de la nature à long terme des avantages sociaux futurs.

Périodes de neuf mois terminées les 30 septembre	2010			2009		
	Coûts engagés au cours de la période	Ajustements comptables ¹	Coûts constatés au cours de la période	Coûts engagés au cours de la période	Ajustements comptables ¹	Coûts constatés au cours de la période
(en millions)						
Régimes de retraite						
Coût des services rendus au cours de la période (tranche de l'employeur)	55 \$	— \$	55 \$	38 \$	— \$	38 \$
Intérêts débiteurs	275	—	275	279	—	279
Rendement de l'actif des régimes	(317)	(22)	(339)	(659)	358	(301)
Coût des services passés	—	3	3	—	3	3
Perte actuarielle	63	—	63	27	—	27
Amortissement de l'actif transitoire	—	(36)	(36)	—	(33)	(33)
	76 \$	(55) \$	21 \$	(315) \$	328 \$	13 \$

1. Ajustements comptables visant à répartir les coûts sur plusieurs périodes afin de tenir compte de la nature à long terme des avantages sociaux futurs.

b) Régimes à cotisations déterminées

Le total des coûts des régimes à cotisations déterminées constatés par la société se présente comme suit :

Périodes terminées les 30 septembre (en millions)	Trimestre		Période de neuf mois	
	2010	2009	2010	2009
Cotisations au régime de retraite syndical et au régime de retraite de la fonction publique	6 \$	7 \$	19 \$	22 \$
Autres régimes à cotisations déterminées	8	7	26	24
	14 \$	14 \$	45 \$	46 \$

13 débiteurs

Le 26 juillet 2002, TELUS Communications Inc., filiale en propriété exclusive de TELUS, a conclu une convention avec une fiducie de titrisation sans lien de dépendance liée à une grande banque de l'annexe I, aux termes de laquelle TELUS Communications Inc. est en mesure de vendre une participation dans certaines de ses créances, sous réserve d'un montant maximal de 500 millions de dollars (500 millions de dollars le 31 décembre 2009).

L'échéance initiale de cette convention de titrisation à rechargement était le 18 juillet 2007; le 30 novembre 2006, une modification a donné lieu à une prorogation de l'échéance pour la fixer au 18 juillet 2008; une modification du 31 mars 2008 a donné lieu à une prorogation de l'échéance pour la fixer au 17 juillet 2009; une modification du 6 mai 2009 a donné lieu à une prorogation de l'échéance pour la fixer au 6 mai 2012.

Les cessions de créances effectuées dans le cadre d'opérations de titrisation sont comptabilisées à titre de ventes lorsque la société est réputée avoir abandonné le contrôle des actifs cédés et qu'une contrepartie autre que celle liée aux droits de bénéficiaire des créances cédées a été reçue. Lorsque la société cède ses créances, elle conserve des comptes de réserve à titre de droits conservés dans les créances titrisées et les droits de gestion. Lorsqu'une cession est reconnue à titre de ventes, la société décomptabilise toutes les créances cédées, comptabilise à leur juste valeur les actifs obtenus et les passifs pris en charge et comptabilise le gain ou la perte sur la vente dans les états consolidés des résultats et des autres éléments du résultat étendu au poste « Autres charges, montant net ». Le montant du gain ou de la perte sur la cession de créances est en partie tributaire de la valeur comptable antérieure des créances cédées, répartie entre les créances cédées et les droits conservés fondés sur leur juste valeur de marché relative à la date de la vente. La société procède à une estimation de la juste valeur de ses droits conservés en se basant sur la valeur actuelle des flux de trésorerie futurs escomptés, eux-mêmes basés sur les meilleures estimations par la direction des hypothèses clés, soit les créances irrécouvrables, la durée de vie moyenne pondérée des créances cédées et les taux d'escompte proportionnels aux risques courus.

À la suite de la vente d'une participation dans certaines créances avec gestion intégrale, un passif lié à la gestion des créances vendues est constaté à la date de la vente puis est amorti dans l'état des résultats sur la durée de vie prévue des créances.

TELUS Communications Inc. est tenue de maintenir au moins la cote de crédit BBB (faible) attribuée par Dominion Bond Rating Service, sinon la fiducie de titrisation pourra exiger la résiliation du programme de vente avant la fin de la durée; au 30 septembre 2010, la cote attribuée était A (faible).

(en millions)	Au 30 septembre 2010	Au 31 décembre 2009
Total du portefeuille géré	1 236 \$	1 201 \$
Créances titrisées	(467)	(598)
Droits conservés dans les créances vendues	61	91
Créances détenues	830 \$	694 \$

Pour le trimestre et la période de neuf mois terminés le 30 septembre 2010, la société a constaté des pertes globales de 2 millions de dollars (3 millions de dollars en 2009) et de 6 millions de dollars (7 millions de dollars en 2009), respectivement, sur la vente de créances découlant de la titrisation.

Les flux de trésorerie tirés de la titrisation se présentent comme suit :

Périodes terminées les 30 septembre (en millions)	Trimestre		Période de neuf mois	
	2010	2009	2010	2009
Produit cumulé de la titrisation, au début	400 \$	400 \$	500 \$	300 \$
Produit de nouvelles titrisations	—	—	—	100
Paiements de réduction de la titrisation	—	—	(100)	—
Produit cumulé de la titrisation, à la fin	400 \$	400 \$	400 \$	400 \$
Produit des montants encaissés réinvestis dans des opérations de titrisation à rechargement	1 081 \$	1 129 \$	3 231 \$	2 996 \$
Produit des montants encaissés au titre des droits conservés	173 \$	224 \$	571 \$	570 \$

Les principales hypothèses économiques utilisées pour déterminer la perte au titre de la vente de créances, les flux de trésorerie futurs et les justes valeurs attribuées aux droits conservés, se présentent comme suit :

Périodes terminées les 30 septembre (en millions)	Trimestre		Période de neuf mois	
	2010	2009	2010	2009
Pertes sur créances prévues en pourcentage des créances vendues	1,0 %	1,2 %	1,0 %	1,3 %
Durée de vie moyenne pondérée des créances vendues (en jours)	33	32	34	32
Taux d'actualisation annuel réel	1,4 %	0,7 %	1,0 %	0,9 %
Gestion	1,0 %	1,0 %	1,0 %	1,0 %

En général, les créances vendues ne font pas l'objet de paiements par anticipation.

Au 30 septembre 2010, les principales hypothèses économiques et la sensibilité de la juste valeur courante des flux de trésorerie résiduels par rapport à des fluctuations immédiates de 10 % et de 20 % à l'égard de ces hypothèses se présentent comme suit :

(en millions de dollars)	30 septembre 2010	Variation hypothétique des hypothèses ¹	
		10 %	20 %
Valeur comptable/juste valeur des flux de trésorerie futurs	61 \$		
Pertes sur créances prévues en pourcentage des créances vendues		— \$	1 \$
Durée de vie moyenne pondérée des créances vendues (en jours)		— \$	— \$
Taux d'actualisation annuel réel		— \$	— \$

1. Ces sensibilités sont hypothétiques et elles doivent être considérées avec circonspection. Une variation hypothétique favorable des hypothèses se traduit par une augmentation de la valeur des droits conservés dans les créances vendues tandis qu'une variation hypothétique défavorable des hypothèses se traduit par une baisse de cette valeur. Comme les chiffres l'indiquent, les variations de la juste valeur s'appuyant sur des fluctuations de 10 % des hypothèses ne peuvent généralement faire l'objet d'une extrapolation étant donné que la relation entre la variation de l'hypothèse et celle de la juste valeur n'est pas nécessairement linéaire. De plus, dans ce tableau, les répercussions de la variation d'une hypothèse donnée sur la juste valeur des droits conservés sont calculées sans modification des autres hypothèses; or, dans la réalité, la variation d'un facteur peut entraîner la variation d'autres facteurs (par exemple, l'augmentation des taux d'intérêt sur le marché peut entraîner une augmentation des créances irrécouvrables), ce qui pourrait contribuer à amplifier ou à contrebalancer la sensibilité.

14 immobilisations corporelles et autres

(en millions)	Actifs liés au réseau	Bâtiments et améliorations locatives	Biens loués en vertu de contrats de location- acquisition	Autres	Terrains	Actifs en construction	Total
Au coût							
Au 1 ^{er} janvier 2010	22 050 \$	2 244 \$	13 \$	1 644 \$	49 \$	431 \$	26 431 \$
Ajouts	329	8	10	29	—	537	913
Cessions et mises hors service	(271)	(6)	(1)	(11)	—	—	(289)
Reclassements	397	40	—	33	—	(470)	—
Au 30 septembre 2010	22 505 \$	2 286 \$	22 \$	1 695 \$	49 \$	498 \$	\$27 055
Amortissement cumulé							
Au 1 ^{er} janvier 2010	16 052 \$	1 333 \$	\$9	1 308 \$	— \$	— \$	18 702 \$
Amortissement	805	89	2	97	—	—	993
Cessions et mises hors service	(270)	(6)	(1)	(6)	—	—	(283)
Reclassements	(5)	5	—	—	—	—	—
Au 30 septembre 2010	16 582 \$	1 421 \$	10 \$	1 399 \$	— \$	— \$	19 412 \$
Valeur comptable nette							
Au 31 décembre 2009	5 998 \$	911 \$	4 \$	336 \$	49 \$	431 \$	7 729 \$
Au 30 septembre 2010	5 923 \$	865 \$	12 \$	296 \$	49 \$	498 \$	7 643 \$

15 actifs incorporels et écart d'acquisition

a) Actifs incorporels et écart d'acquisition, montant net

(en millions)	Actifs incorporels amortissables						Actifs incorporels à durée indéfinie			Total des actifs incorporels	Écart d'acquisition ¹	Total des actifs incorporels et de l'écart d'acquisition
	Abonnés	Contrats avec les clients et relations connexes	Logiciels	Servitudes et autres	Actifs en construction	Total	Licences de spectre ¹	Marque acquise	Total			
Au coût												
Au 1 ^{er} janvier 2010	245 \$	137 \$	2 408 \$	104 \$	158 \$	3 052 \$	4 867 \$	7 \$	4 874 \$	7 926 \$	3 936 \$	11 862 \$
Ajouts	—	—	27	6	211	244	—	—	—	244	—	244
Cessions et mises hors service	—	—	(210)	—	—	(210)	—	—	—	(210)	—	(210)
Reclassements	—	—	175	—	(175)	—	—	—	—	—	—	—
Au 30 septembre 2010	245 \$	137 \$	2 400 \$	110 \$	194 \$	3 086 \$	4 867 \$	7 \$	4 874 \$	7 960 \$	3 936 \$	11 896 \$
Amortissement cumulé												
Au 1 ^{er} janvier 2010	52 \$	27 \$	1 605 \$	76 \$	— \$	1 760 \$	1 018 \$	— \$	1 018 \$	2 778 \$	364 \$	3 142 \$
Amortissement	5	11	280	3	—	299	—	—	—	299	—	299
Cessions et mises hors service	—	—	(207)	—	—	(207)	—	—	—	(207)	—	(207)
Au 30 septembre 2010	57 \$	38 \$	1 678 \$	79 \$	— \$	1 852 \$	1 018 \$	— \$	1 018 \$	2 870 \$	364 \$	3 234 \$
Valeur comptable nette												
Au 31 décembre 2009	193 \$	110 \$	803 \$	28 \$	158 \$	1 292 \$	3 849 \$	7 \$	3 856 \$	5 148 \$	3 572 \$	8 720 \$
Au 30 septembre 2010	188 \$	99 \$	722 \$	31 \$	194 \$	1 234 \$	3 849 \$	7 \$	3 856 \$	5 090 \$	3 572 \$	8 662 \$

1. L'amortissement cumulé sur les licences de spectre et sur l'écart d'acquisition correspond à l'amortissement comptabilisé avant 2002.

b) Actifs incorporels amortissables

Le montant total estimatif de la dotation aux amortissements à l'égard des actifs incorporels amortissables, calculé en fonction des actifs détenus au 30 septembre 2010, s'établit comme suit pour chacun des cinq prochains exercices :

Exercices se terminant les 31 décembre (en millions)

2010 (reste de l'exercice)	99 \$
2011	339
2012	220
2013	74
2014	37

c) Autres

Au 30 septembre 2010, les montants relatifs à l'écart d'acquisition attribuables au secteur des services filaires et au secteur des services mobiles de la société se sont établis à 966 millions de dollars (966 millions de dollars au 31 décembre 2009) et à 2 606 millions de dollars (2 606 millions de dollars au 31 décembre 2009), respectivement.

16 dette à long terme**a) Éléments de la dette à long terme**

(en millions de dollars)			Au 30 septembre 2010	Au 31 décembre 2009
Série	Taux d'intérêt	Échéance		
Billets de TELUS Corporation				
US ²	8,00 % ¹	Juin 2011	761 \$	1 411 \$
CB	5,00 % ¹	Juin 2013	299	299
CC	4,50 % ¹	Mars 2012	300	299
CD	4,95 % ¹	Mars 2017	690	690
CE	5,95 % ¹	Avril 2015	498	498
CF	4,95 % ¹	Mai 2014	697	697
CG	5,05 % ¹	Décembre 2019	990	989
CH	5,05 % ¹	Juillet 2020	992	—
			5 227	4 883
Papier commercial de TELUS Corporation	0,93%	Jusqu'en décembre 2010	172	467
Débentures de TELUS Communications Inc.				
1	12,00 % ¹	Mai 2010	—	50
2	11,90 % ¹	Novembre 2015	124	124
3	10,65 % ¹	Juin 2021	174	173
5	9,65 % ¹	Avril 2022	245	245
B	8,80 % ¹	Septembre 2025	198	198
			741	790
Obligations hypothécaires de premier rang de TELUS Communications Inc.				
U	11,50 % ¹	Juillet 2010	—	30
Contrats de location-acquisition conclus à divers taux d'intérêt allant de 2,74 % à 5,30 % et échéant à diverses dates jusqu'en 2013				
			9	2
Dette à long terme			6 149	6 172
Moins : tranche à court terme			770	82
Tranche à long terme de la dette à long terme			5 379 \$	6 090 \$

1. Les intérêts sont payables semestriellement.

2. La valeur nominale des billets s'établit à 741 millions de dollars US (1 348 millions de dollars US au 31 décembre 2009).

b) Billets de TELUS Corporation

Les billets sont des obligations de premier rang non garanties et non subordonnées de la société qui ont égalité de rang de paiement avec toute obligation non garantie et non subordonnée existante ou future de la société et ont priorité de paiement sur toute dette subordonnée existante ou future de la société, mais sont réellement subordonnées à toute obligation existante ou future des filiales de la société, ou garantie par ces dernières.

Les actes de fiducie régissant les billets contiennent certaines clauses restrictives qui, entre autres, limitent la capacité de TELUS et de certaines de ses filiales de donner des garanties à l'égard de la dette, d'effectuer des opérations de vente et de cession-bail, et de contracter de nouvelles dettes.

Le 27 juillet 2010, la société a exercé son droit de rachat anticipé à l'égard d'une partie de ses billets en dollars américains échéant en 2011 émis dans le public, pour un montant de 607 millions de dollars US au 2 septembre 2010. La perte liée au rachat de 52 millions de dollars, laquelle comprenait la perte découlant du règlement anticipé des contrats de swaps de devises connexes, a été comptabilisée au cours du trimestre terminé le 30 septembre 2010, comme il est décrit à la note 7.

Le 1^{er} décembre 2009, la société a exercé son droit de rachat anticipé à l'égard d'une partie de ses billets en dollars américains échéant en 2011 émis dans le public, pour un montant de 577 millions de dollars US au 31 décembre 2009. La perte liée au rachat de 99 millions de dollars, qui comprend la perte découlant du règlement anticipé des contrats de swaps de devises connexes, a été enregistrée au cours du trimestre terminé le 31 décembre 2009.

Contrats de swaps de devises échéant en 2011 : À l'égard des billets en dollars américains échéant en 2011, d'un montant total de 0,7 milliard de dollars US (1,3 milliard de dollars US au 31 décembre 2009), la société a conclu des contrats de swaps de devises, qui convertissent de fait les remboursements de capital et les obligations en matière d'intérêts en obligations en dollars canadiens assorties d'un taux d'intérêt fixe effectif de 8,493 % et d'un taux de change fixe économique effectif de 1,5327 \$.

Les contreparties des contrats de swap sont des institutions financières très bien cotées, et la société ne prévoit pas de non-exécution. TELUS n'a pas demandé de garanties ni d'autres sûretés des contreparties en raison de l'évaluation qu'elle a faite de leur solvabilité.

La société convertit en dollars canadiens les éléments tels que les billets en dollars américains au taux de change en vigueur à la date du bilan. Les contrats de swap au 30 septembre 2010 comprenaient un passif dérivé net de 380 millions de dollars (721 millions de dollars au 31 décembre 2009), comme il est présenté à la note 4 h). La valeur de l'actif net des contrats de swap augmente (diminue) à mesure que le taux de change à la date du bilan augmente (diminue) le montant correspondant en dollars canadiens des billets en dollars américains.

Série	Émis en	Prix d'émission	Montant nominal en capital		Écart de la valeur actuelle de rachat (points de base) ¹
			Émis initialement	En circulation à la date de l'état financier	
Billets à 8,00 % (en dollars américains) échéant en 2011	Mai 2001	994,78 \$ US	2,0 G\$ US	0,7 G\$ US	30
Billets à 5,00 % de série CB	Mai 2006	998,80 \$	300 M\$	300 M\$	16
Billets à 4,50 % de série CC	Mars 2007	999,91 \$	300 M\$	300 M\$	15
Billets à 4,95 % de série CD	Mars 2007	999,53 \$	700 M\$	700 M\$	24
Billets à 5,95 % de série CE ²	Avril 2008	998,97 \$	500 M\$	500 M\$	66
Billets à 4,95 % de série CF ²	Mai 2009	999,96 \$	700 M\$	700 M\$	71
Billets à 5,05 % de série CG ²	Décembre 2009	994,19 \$	1,0 G\$	1,0 G\$	45,5
Billets à 5,05 % de série CH ²	Juillet 2010	997,44 \$	1,0 G\$	1,0 G\$	47

- Les billets sont rachetables en totalité en tout temps ou en partie de temps à autre, au gré de la société, sur préavis d'au moins 30 jours et d'au plus 60 jours. Le prix de rachat est égal au plus élevé de i) la valeur actuelle des billets, actualisée en fonction du taux révisé des bons du Trésor (relativement aux billets libellés en dollars américains) ou du rendement des obligations du Canada (relativement aux billets libellés en dollars canadiens), majoré de l'écart de la valeur actuelle de rachat, ou de ii) 100 % du capital. De plus, les intérêts courus et impayés, s'il y a lieu, seront payés à la date fixée pour le rachat.
- La société doit faire une offre de rachat des billets de série CE, de série CF, de série CG et de série CH à un prix correspondant à 101 % de leur montant en capital majoré de l'intérêt couru et impayé à la date de rachat à la survenance d'un événement déclencheur de changement de contrôle, comme il est décrit dans l'acte de fiducie supplémentaire.

c) Facilités de crédit de TELUS Corporation

Le 2 mars 2007, TELUS Corporation a conclu une nouvelle facilité de crédit bancaire de 2,0 milliards de dollars avec un consortium d'institutions financières. La nouvelle facilité de crédit bancaire se compose d'une facilité de crédit renouvelable d'un montant de 2,0 milliards de dollars (ou l'équivalent en dollars américains) venant à échéance le 1^{er} mai 2012, devant servir aux fins générales de la société, notamment à appuyer le papier commercial.

La facilité de crédit de TELUS Corporation, qui vient à échéance le 1^{er} mai 2012, est non garantie et porte intérêt au taux préférentiel, au taux de base en dollars américains, au taux d'acceptation bancaire ou au taux interbancaire offert à Londres (« TIOL ») (tous ces termes sont utilisés ou définis dans la facilité de crédit), plus les marges applicables. La facilité de crédit comporte les déclarations, les garanties et les clauses restrictives habituelles, y compris le respect de deux ratios financiers mesurés à la clôture des trimestres financiers. En vertu de ces deux exigences, la société ne peut laisser son ratio de la dette nette sur les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation excéder 4,0:1 et son ratio des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation sur les intérêts débiteurs doit être inférieur à 2,0:1, selon le sens donné à chacun de ces ratios en vertu de la facilité de crédit.



Le 19 juin 2009, TELUS Corporation a conclu une facilité de crédit renouvelable modifiée de 300 millions de dollars avec un consortium d'institutions financières, venant à échéance le 31 décembre 2010; au cours du trimestre terminé le 30 septembre 2010, la société a exercé son droit d'annuler la facilité dans sa totalité. La facilité de crédit était non garantie et portait intérêt au taux préférentiel ou au taux d'acceptation bancaire (tous ces termes sont utilisés ou définis dans la facilité de crédit), plus les marges applicables.

L'accès continu à la facilité de crédit de TELUS Corporation n'est pas assujéti au maintien par TELUS Corporation d'une cote de solvabilité en particulier.

(en millions)	Au 30 septembre 2010		Au 31 décembre 2009	
	1 ^{er} mai 2012	1 ^{er} mai 2012	31 décembre 2010	Total
Facilité de crédit renouvelable venant à échéance le				
Montant net disponible	1 170 \$	1 410 \$	300 \$	1 710 \$
Lettres de crédit émises, mais non utilisées	118	123	—	123
Garantie du papier commercial	172	467	—	467
Montant brut disponible	2 000 \$	2 000 \$	300 \$	2 300 \$

d) Échéances de la dette à long terme

Les exigences prévues relatives aux remboursements sur la dette à long terme, comprenant les montants de couverture connexes et calculés en fonction de ces sommes impayées au 30 septembre 2010, mais excluant les événements postérieurs à la date du bilan présentés à la note 16 c) ci-dessus, pour chacun des cinq prochains exercices sont présentées dans le tableau suivant :

Exercices se terminant les 31 décembre (en millions)	Dollars canadiens		Dollars américains				
	Toute la dette, sauf les contrats de location-acquisition	Contrats de location- acquisition	Passif dérivé			Total	Total
			Dettes ¹	Reçu ¹	Payé		
2010 (reste de l'exercice)	— \$	2 \$	— \$	— \$	— \$	— \$	2 \$
2011	—	7	763	(763)	1 135	1 135	1 142
2012	472	—	—	—	—	—	472
2013	300	—	—	—	—	—	300
2014	700	—	—	—	—	—	700
Par la suite	3 949	—	—	—	—	—	3 949
Sorties de fonds futures à l'égard des remboursements de capital de la dette à long terme	5 421	9	763	(763)	1 135	1 135	6 565
Sorties de fonds futures à l'égard de l'intérêt connexe et des frais de crédit similaires ²	2 406	1	60	(60)	96	96	2 503
Échéances contractuelles non actualisées (note 4 c)	7 827 \$	10 \$	823 \$	(823) \$	1 231 \$	1 231 \$	9 068 \$

1. Les flux de trésorerie liés au montant de capital tiennent compte des taux de change au 30 septembre 2010, le cas échéant.
2. Les sorties de fonds futures à l'égard de l'intérêt connexe et des frais de crédit similaires pour le papier commercial et les montants prélevés sur les facilités de crédit de la société, le cas échéant, ont été calculés en fonction des taux en vigueur au 30 septembre 2010.

17 capitaux propres attribuables aux actions ordinaires et aux actions sans droit de vote

a) Capital-actions autorisé

Au 30 septembre 2010 et au 31 décembre 2009, le capital-actions autorisé de la société comprenait un milliard d'actions sans valeur nominale de chacune des catégories suivantes : actions privilégiées de premier rang, actions privilégiées de second rang, actions ordinaires et actions sans droit de vote. Seuls les détenteurs d'actions ordinaires ont le droit de voter lors des assemblées générales de la société, chaque détenteur d'actions ordinaires pouvant exercer une voix par action ordinaire détenue à ces assemblées.

En ce qui concerne les paiements des dividendes et la distribution de l'actif en cas de liquidation ou de dissolution volontaire ou forcée de la société ou de toute autre distribution de l'actif de la société entre ses actionnaires aux fins de la liquidation de ses affaires, l'ordre de priorité est le suivant : actions privilégiées de premier rang, actions privilégiées de second rang et, enfin, les actions ordinaires et les actions sans droit de vote à égalité de rang sans préférence ni distinction.

Les actions sans droit de vote comportent des droits de conversion qui, dans certains cas (par exemple si un changement à l'égard des restrictions sur la propriété étrangère devait survenir), permettent aux détenteurs d'actions sans droit de vote de convertir celles-ci en actions ordinaires, à raison de une action par action.

b) Cumul des autres éléments du résultat étendu

	Trimestres terminés les 30 septembre (en millions)			2010		2009			Cumul des autres éléments du résultat étendu	
	Autres éléments du résultat étendu		Montant net	Cumul des autres éléments du résultat étendu		Autres éléments du résultat étendu		Montant net	Cumul des autres éléments du résultat étendu	
	Montant	Impôts sur les bénéfices		Au début	À la fin	Montant	Impôts sur les bénéfices		Au début	À la fin
Variation de la juste valeur non réalisée des dérivés désignés à titre de couvertures de flux de trésorerie (note 4 i)										
Gains (pertes) survenu(e)s au cours de la période considérée	— \$	6 \$	(6) \$			(169) \$	(24) \$	(145) \$		
(Gains) pertes survenu(e)s au cours de périodes antérieures et transféré(e)s aux résultats de la période considérée	48	7	41			181	27	154		
	48	13	35	(34) \$	1 \$	12	3	9	(95) \$	(86) \$
Écart de conversion cumulé	3	—	3	(20)	(17)	(4)	—	(4)	(15)	(19)
Variation de la juste valeur non réalisée des actifs financiers disponibles à la vente et constatation des montants réalisés	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
	51 \$	13 \$	38 \$	(54) \$	(16) \$	8 \$	3 \$	5 \$	(110) \$	(105) \$

	Périodes de neuf mois terminées les 30 septembre (en millions)			2010		2009			Cumul des autres éléments du résultat étendu	
	Autres éléments du résultat étendu		Montant net	Cumul des autres éléments du résultat étendu		Autres éléments du résultat étendu		Montant net	Cumul des autres éléments du résultat étendu	
	Montant	Impôts sur les bénéfices		Au début	À la fin	Montant	Impôts sur les bénéfices		Au début	À la fin
Variation de la juste valeur non réalisée des dérivés désignés à titre de couvertures de flux de trésorerie (note 4 i)										
Gains (pertes) survenu(e)s au cours de la période considérée	41 \$	15 \$	26 \$			(230) \$	(26) \$	(204) \$		
(Gains) pertes survenu(e)s au cours de périodes antérieures et transféré(e)s aux résultats de la période considérée	33	5	28			281	41	240		
	74	20	54	(53) \$	1 \$	51	15	36	(122) \$	(86) \$
Écart de conversion cumulé	2	—	2	(19)	(17)	(12)	—	(12)	(7)	(19)
Variation de la juste valeur non réalisée des actifs financiers disponibles à la vente et constatation des montants réalisés	—	—	—	—	—	1	—	1	(1)	—
	76 \$	20 \$	56 \$	(72) \$	(16) \$	40 \$	15 \$	25 \$	(130) \$	(105) \$

Au 30 septembre 2010, l'estimation par la société du montant net des gains existants (pertes existantes) découlant de la juste valeur non réalisée des dérivés désignés à titre de couvertures de flux de trésorerie qui sont présentés dans le cumul des autres éléments du résultat étendu et qui devraient faire l'objet d'un reclassement aux résultats au cours des douze prochains mois est de 4 millions de dollars, excluant les incidences fiscales.

c) Régimes d'options sur actions

La société a établi divers régimes d'options sur actions dans le cadre desquels les dirigeants et autres employés peuvent recevoir des options leur permettant d'acheter des actions sans droit de vote, à un prix correspondant à la juste valeur de marché des actions au moment de l'attribution; avant 2001, des options étaient aussi attribuées de la même façon relativement à des actions ordinaires. Avant 2002, des options visant l'achat d'actions sans droit de vote et d'actions ordinaires à un prix correspondant à la juste valeur de marché au moment de l'attribution étaient octroyées aux administrateurs. Les attributions d'options actuellement octroyées dans le cadre des régimes peuvent être exercées au cours de périodes définies ne dépassant pas sept ans à compter du moment de l'attribution; avant 2003, les attributions d'options sur actions étaient octroyées et étaient assorties de périodes d'exercice ne dépassant pas dix ans.

Le tableau suivant présente un sommaire de l'évolution des régimes d'options sur actions de la société.

Périodes terminées le 30 septembre 2010	Trimestre		Période de neuf mois	
	Nombre d'options sur actions	Prix moyen pondéré des options sur actions	Nombre d'options sur actions	Prix moyen pondéré des options sur actions
En cours, au début	13 011 210	37,20 \$	11 057 916	38,08 \$
Attribuées	41 840	42,05	2 763 761	32,90
Exercées ¹	(412 872)	30,71	(703 416)	28,74
Frappées d'extinction	(168 986)	40,00	(524 064)	39,72
Éteintes et autres	(6 029)	44,47	(129 034)	38,60
En cours, à la fin	12 465 163	37,39 \$	12 465 163	37,39 \$

1. La valeur intrinsèque totale des attributions d'options sur actions exercées pour le trimestre et la période de neuf mois terminés le 30 septembre 2010 se chiffrait à 5 millions de dollars (reflétant un prix moyen pondéré aux dates d'exercice de 41,94 \$ l'action) et 8 millions de dollars (reflétant un prix moyen pondéré aux dates d'exercice de 39,72 \$ l'action), respectivement. L'économie d'impôts réalisée pour les déductions fiscales des exercices d'options sur actions pour le trimestre et la période de neuf mois terminés le 30 septembre 2010 s'est chiffrée à néant et à néant, respectivement.

En 2006, une option de règlement en capitaux propres net s'est appliquée à certains octrois d'attributions d'options sur actions en cours, qui ont été effectués après 2001. Cet événement n'a pas donné lieu à une augmentation de la valeur pour le titulaire d'options et, par conséquent, la comptabilisation des modifications n'a pas été exigée à cet égard. Le titulaire d'options ne dispose pas du choix d'exercer l'option de règlement en capitaux propres net. Il revient plutôt à la société de décider si l'exercice d'une attribution d'options sur actions est réglé comme une option sur actions ou au moyen de l'option de règlement en capitaux propres net. En 2007, une option de règlement en espèces net s'est appliquée à certains octrois d'attributions d'options sur actions en cours, comme il est décrit plus en détail à la note 11 b). Le titulaire d'options a le choix d'exercer l'option de règlement en espèces net.

Le tableau suivant présente le rapprochement du nombre d'options sur actions exercées et du nombre connexe d'actions ordinaires et d'actions sans droit de vote émises.

Périodes terminées le 30 septembre 2010	Trimestre			Période de neuf mois		
	Actions ordinaires	Actions sans droit de vote	Total	Actions ordinaires	Actions sans droit de vote	Total
Actions émises en vertu de l'exercice d'options sur actions	73 509	36 333	109 842	75 385	63 003	138 388
Incidence du choix du titulaire d'options de régler les exercices d'attributions d'options sur actions au moyen de l'option de règlement en espèces net	2 831	177 039	179 870	25 225	344 744	369 969
Actions émises en vertu du choix de l'option de règlement en capitaux propres net liée aux attributions d'options sur actions	s.o. ¹	34 393	34 393	s.o. ¹	56 202	56 202
Incidence du choix de la société de régler les exercices d'attributions d'options sur actions au moyen de l'option de règlement en capitaux propres net	s.o. ¹	88 767	88 767	s.o. ¹	138 857	138 857
Options sur actions exercées	76 340	336 532	412 872	100 610	602 806	703 416

1. Les attributions d'options sur actions pour les actions ordinaires ne comportent pas d'option de règlement en capitaux propres net.

Le tableau suivant répartit les options sur actions de la société en cours au 30 septembre 2010 selon leur prix d'exercice et leur durée :

Options en cours ¹							Options pouvant être exercées		
Fourchette de prix des options							Total	Nombre d'actions	Prix moyen pondéré
Prix le plus bas	8,43 \$	14,93 \$	23,08 \$	34,81 \$	53,09 \$	8,43 \$			
Prix le plus haut	10,75 \$	22,06 \$	33,14 \$	50,47 \$	64,64 \$	64,64 \$			
2010	—	—	237 100	21 141	—	258 241	258 241	25,26 \$	
2011	—	3 950	690 769	611 659	—	1 306 378	1 306 378	29,35 \$	
2012	4 733	92 300	65 000	1 112 306	—	1 274 339	1 019 044	35,14 \$	
2013	—	—	—	1 159 061	51 741	1 210 802	1 068 629	43,31 \$	
2014	—	—	—	30 120	983 735	1 013 855	973 995	56,70 \$	
2015	—	—	19 475	2 348 216	—	2 367 691	—	— \$	
2016	—	—	2 328 854	—	—	2 328 854	—	— \$	
2017	—	—	2 576 367	128 636	—	2 705 003	—	— \$	
	4 733	96 250	5 917 565	5 411 139	1 035 476	12 465 163	4 626 287	39,38 \$	
Durée résiduelle moyenne pondérée (en années)	2,0	2,1	5,1	3,0	3,4	4,0			
Prix moyen pondéré	10,10 \$	16,33 \$	30,45 \$	41,68 \$	56,70 \$	37,39 \$			
Valeur intrinsèque totale ² (en millions)	— \$	3 \$	78 \$	12 \$	— \$	93 \$			
Options pouvant être exercées									
Nombre d'actions	4 733	96 250	992 869	2 541 679	990 756	4 626 287			
Durée contractuelle moyenne pondérée à courir (en années)	2,0	2,1	0,7	1,6	3,4	1,8			
Prix moyen pondéré	10,10 \$	16,33 \$	24,37 \$	39,42 \$	56,69 \$	39,38 \$			
Valeur intrinsèque totale ² (en millions)	— \$	3 \$	19 \$	11 \$	— \$	33 \$			

- Au 30 septembre 2010, les droits sur 11 547 781 options sur actions, ayant une durée résiduelle moyenne pondérée de 3,9 ans, un prix moyen pondéré de 37,52 \$ et une valeur intrinsèque totale de 85 millions de dollars, étaient acquis ou devraient être acquis. Ces montants varient des montants correspondants à l'ensemble des options sur actions en cours en raison d'une estimation des extinctions prévues.
- La valeur intrinsèque totale est calculée en fonction du prix par action au 30 septembre 2010 qui s'établit à 45,72 \$ pour les actions ordinaires et à 43,61 \$ pour les actions sans droit de vote.

Au 30 septembre 2010, moins de un million d'actions ordinaires et environ trente millions d'actions sans droit de vote étaient réservées aux fins d'émission, sur le capital autorisé, dans le cadre des régimes d'options sur actions.

18 engagements et passifs éventuels

a) Garanties

Garanties : Les principes comptables généralement reconnus du Canada exigent que des informations soient fournies sur certains types de garanties ainsi que sur leurs montants maximaux non actualisés. Les montants maximaux pouvant être versés représentent le cas le plus défavorable et ne reflètent pas nécessairement les résultats prévus par la société. Les garanties sur lesquelles des informations doivent être présentées sont les engagements qui prévoient des paiements conditionnels à des événements futurs précis. Dans le cours normal de ses activités, la société prend des engagements qui, selon les PCGR, pourraient être considérés comme des garanties. Selon la définition des PCGR du Canada, les notes d'orientation sur les informations à fournir ne s'appliquent pas aux garanties associées au rendement futur de la société. Au 30 septembre 2010, les montants maximaux non actualisés des garanties, sans égard à la probabilité du versement de ces paiements, étaient négligeables.

Engagements d'indemnisation : Dans le cours normal de ses activités, la société peut fournir des engagements d'indemnisation en ce qui a trait à certaines opérations. Ces engagements d'indemnisation prévoient différentes durées et varient au titre des modalités. Le cas échéant, un engagement d'indemnisation est enregistré à titre de passif. Dans bien des cas, ces engagements d'indemnisation ne comportent aucun plafond, et le montant maximal général en vertu de ces engagements d'indemnisation ne peut pas être évalué de manière raisonnable. À l'exclusion des obligations enregistrées à titre de passif au moment où l'opération est effectuée, la société n'a jamais fait de paiement important en vertu de ces engagements d'indemnisation.

En ce qui a trait à la cession, en 2001, des activités de TELUS liées aux annuaires, la société a accepté de prendre en charge une quote-part proportionnelle des frais accrus de publication des annuaires pour le nouveau propriétaire si l'augmentation découle d'un changement relatif aux exigences réglementaires applicables du CRTC. La quote-part de la société est de 40 % jusqu'en mai 2011 puis passera à 15 % pour les cinq dernières années se terminant en mai 2016. En outre, si une mesure du CRTC empêchait le propriétaire de réaliser les activités liées aux annuaires qui sont précisées dans l'entente, TELUS indemniserait le propriétaire à l'égard de toute perte subie par ce dernier.

Au 30 septembre 2010, la société n'avait constaté aucun passif en ce qui a trait à ses engagements d'indemnisation.

b) Réclamations et poursuites

Généralités : La société fait l'objet de diverses réclamations et poursuites (incluant des recours collectifs) visant des dommages-intérêts et d'autres compensations. Aussi, la société a reçu ou est au courant de certaines réclamations éventuelles (incluant les réclamations en matière de propriété intellectuelle concernant la contrefaçon) à son égard et, dans certains cas, à l'égard de plusieurs autres entreprises de services mobiles et des fournisseurs de services de télécommunications. Dans certaines instances, les questions en sont au stade préliminaire et la possibilité d'une responsabilité et l'importance d'une perte potentielle ne peuvent être déterminées actuellement de façon fiable. La société ne peut à l'heure actuelle prévoir avec certitude l'issue de ces réclamations, réclamations éventuelles et poursuites. Cependant, sous réserve des restrictions précédentes, la direction est d'avis, en vertu de l'évaluation juridique et selon l'information dont elle dispose actuellement, qu'il est improbable qu'un passif non couvert par les assurances ou autrement ait une incidence défavorable importante sur le bilan consolidé de la société, sauf en ce qui concerne les éléments présentés qui suivent.

Recours collectif autorisé : En août 2004, un recours collectif a été intenté en vertu de la Class Actions Act (Saskatchewan) contre un certain nombre de fournisseurs de services mobiles, anciens ou existants, y compris la société. Cette poursuite (l'affaire Frey) allègue que chaque entreprise de télécommunications est en rupture de contrat et est allée à l'encontre du principe de concurrence, de la pratique commerciale de même que des lois sur la protection du consommateur partout au Canada en ce qui a trait à la facturation de frais d'accès au système. La poursuite cherche à recouvrer des dommages directs et des dommages-intérêts exemplaires dont le montant est indéterminé. En septembre 2007, la Cour du Banc de la Reine de la Saskatchewan a autorisé le recours collectif à titre de recours collectif national comportant un mécanisme d'adhésion officiel. En février 2008, en appliquant deux jugements récents de la Cour suprême du Canada, la même cour a retiré du recours tous les clients qui sont liés par une clause d'arbitrage. En mars 2010, la société a obtenu l'autorisation d'interjeter appel de la décision autorisant le recours collectif. Une procédure parallèle (l'affaire Collins) a été instituée en Saskatchewan en juillet 2009 après l'entrée en vigueur de la loi sur les recours collectifs nationaux avec option de retrait en Saskatchewan. Dans l'affaire Collins, le conseil des plaignants a demandé l'autorisation d'un nouveau recours collectif national en Saskatchewan faisant essentiellement les mêmes allégations que dans l'affaire Frey. Cette demande a été suspendue par le tribunal en décembre 2009 pour abus de procédure à la demande des plaignants, sous réserve de changements futurs dans les circonstances. En mars 2010, les plaignants ont présenté une demande afin d'interjeter appel de cette décision de suspension. Cette demande a été ajournée dans l'attente du résultat de l'appel dans le cadre de l'affaire Frey. La société croit qu'elle dispose d'une bonne défense à l'égard de ces deux recours.

Des recours similaires ont également été présentés par l'avocat des plaignants, ou au nom de ce dernier, dans d'autres provinces.

Si le dénouement final de ces poursuites se révélait différent des évaluations et des hypothèses de la direction, cela pourrait donner lieu à un ajustement important à la situation financière et aux résultats d'exploitation de la société; les évaluations et les hypothèses de la direction supposent qu'une estimation fiable des risques courus ne peut être faite à cette étape préliminaire des poursuites.

Recours collectifs non autorisés : Les recours collectifs non autorisés contre la société comprennent un recours collectif intenté en 2008 en Saskatchewan alléguant, entre autres, que les entreprises de télécommunications canadiennes, y compris la société, n'ont pas fourni au public un avis approprié relativement aux frais liés au service 9-1-1 et qu'elles ont de façon trompeuse fait passer ces frais pour des frais gouvernementaux. L'autre recours collectif intenté aussi en 2008 en Ontario allègue que la société a présenté de manière inexacte sa pratique visant à « arrondir » le temps d'antenne des téléphones mobiles à la minute la plus près et de facturer en fait pour la minute entière. Les plaignants de ces recours cherchent à recouvrer des dommages directs et des dommages-intérêts exemplaires et d'autres compensations. La société évalue le bien-fondé de ces poursuites, mais la possibilité d'une responsabilité et l'importance d'une perte potentielle ne peuvent être déterminées pour l'instant de façon fiable.

19 renseignements financiers supplémentaires

a) États des résultats et des autres éléments du résultat étendu

Périodes terminées les 30 septembre (en millions)	Trimestre		Période de neuf mois	
	2010	2009	2010	2009
Charges d'exploitation¹ :				
Coût des ventes et services	837 \$	810 \$	2 431 \$	2 406 \$
Frais de vente, généraux et administratifs	664	646	1 959	1 942
	1 501 \$	1 456 \$	4 390 \$	4 348 \$
Frais de publicité	81 \$	71 \$	210 \$	189 \$
Charge au titre des avantages sociaux				
Salaires ²	511 \$	512 \$	1 514 \$	1 559 \$
Régimes de retraite – à prestations déterminées (note 12 a)	7	4	21	13
Régimes de retraite – à cotisations déterminées (note 12 b)	14	14	45	46
Autres régimes à prestations déterminées	—	—	—	(1)
Coûts de restructuration (note 6)	16	30	41	110
Autres	32	31	99	103
	580	591	1 720	1 830
Coûts internes de la main-d'œuvre immobilisés	(91)	(91)	(270)	(283)
	489 \$	500 \$	1 450 \$	1 547 \$

- Le coût des ventes et services ne comprend pas l'amortissement des actifs incorporels, mais comprend le coût des biens vendus et les coûts nécessaires à l'exploitation et au maintien de l'accès et de l'utilisation de l'infrastructure de télécommunications de la société. Les frais de vente, généraux et administratifs comprennent les frais de vente et de marketing (commissions comprises), les coûts du service à la clientèle, les créances irrécouvrables, les frais immobiliers et les frais généraux notamment au titre de la technologie de l'information, des finances (y compris les services de facturation, de crédit et de perception), des services juridiques, des ressources humaines et des affaires extérieures.
Les salaires des employés, les avantages sociaux et les coûts connexes sont inclus dans l'une des deux composantes des charges d'exploitation dans la mesure où ces coûts sont liés aux fonctions de ces composantes.
- Les salaires comprennent les montants liés à la rémunération à base d'actions pour le trimestre et la période de neuf mois terminés le 30 septembre 2010 de 16 \$ (13 \$ en 2009) et de 47 \$ (55 \$ en 2009), respectivement, qui sont présentés à la note 11.

b) Bilans

(en millions)	Au 30 septembre 2010	Au 31 décembre 2009
Débiteurs		
Comptes clients	649 \$	556 \$
Montants courus à recevoir – clients	128	103
Provision pour créances douteuses	(45)	(59)
	732	600
Montants courus à recevoir – autres	98	93
Autres	—	1
	830 \$	694 \$
Stocks		
Appareils mobiles, pièces et accessoires	175 \$	226 \$
Autres	51	44
	226 \$	270 \$
Autres actifs à long terme		
Actif de retraite transitoire constaté et excédent des cotisations aux régimes de retraite sur la charge portée aux résultats	1 660 \$	1 565 \$
Autres	57	37
	1 717 \$	1 602 \$
Créditeurs et charges à payer		
Charges à payer	491 \$	560 \$
Paie et autres charges salariales connexes	333	272
Charge à payer pour l'option de règlement en espèces net liée aux attributions d'options sur actions (note 11 b)	27	14
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations	3	3
	854	849
Comptes fournisseurs à payer	388	382
Intérêts à payer	114	60
Autres	123	94
	1 479 \$	1 385 \$

Facturation par anticipation et dépôts de clients

Facturation par anticipation	512 \$	470 \$
Comptes de report réglementaires	62	144
Frais reportés afférents au branchement et à l'activation de comptes clients	37	40
Dépôts des clients	24	20
	635 \$	674 \$

Autres passifs à long terme

Passifs dérivés (note 4 h)	— \$	721 \$
Passif au titre des prestations de retraite et des avantages complémentaires de retraite	220	214
Autres	170	173
	390	1 108
Comptes de report réglementaires	102	—
Frais reportés afférents au branchement et à l'activation de comptes clients	70	80
Gain reporté sur les opérations de cession-bail de bâtiments	32	38
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations	49	45
	643 \$	1 271 \$

c) Information supplémentaire sur les flux de trésorerie

Périodes terminées les 30 septembre (en millions)	Trimestre		Période de neuf mois	
	2010	2009	2010	2009
Variation nette des éléments hors trésorerie du fonds de roulement				
Débiteurs	(50) \$	(56) \$	(136) \$	185 \$
Stocks	(53)	24	44	157
Frais payés d'avance	54	52	(58)	(22)
Créditeurs et charges à payer	192	75	53	(55)
Impôts sur les bénéfices et autres impôts à recevoir et à payer, montant net	(45)	(55)	(357)	(236)
Facturation par anticipation et dépôts de clients	75	(4)	89	(43)
	173 \$	36 \$	(365) \$	(14) \$
Émission de titres de créance à long terme				
Papier commercial de TELUS Corporation	445 \$	936 \$	2 198 \$	4 384 \$
Facilité de crédit de TELUS Corporation venant à échéance le 1 ^{er} mai 2012	—	—	—	2 025
Autres	1 000	—	1 000	700
	1 445 \$	936 \$	3 198 \$	7 109 \$
Remboursements par anticipation et à l'échéance sur la dette à long terme				
Papier commercial de TELUS Corporation	(797) \$	(1 006) \$	(2 493) \$	(4 281) \$
Facilité de crédit de TELUS Corporation venant à échéance le 1 ^{er} mai 2012	—	—	—	(3 003)
Autres	(987)	—	(1 037)	(4)
	(1 784) \$	(1 006) \$	(3 530) \$	(7 288) \$
Intérêts (versés)				
Montant (payé) à l'égard des intérêts débiteurs	(56) \$	(38) \$	(277) \$	(271) \$
Montant (payé) à l'égard de la perte liée au rachat de titres de créance à long terme (note 16 b)	(52)	—	(52)	—
	(108) \$	(38) \$	(329) \$	(271) \$

20 différences entre les principes comptables généralement reconnus du Canada et des États-Unis

Les états financiers consolidés ont été dressés selon les PCGR du Canada. Comme il a été décrit plus en détail à la note 2, les PCGR du Canada sont en voie d'alignement avec les IFRS de l'IASB. À compter du 4 mars 2008, la Securities and Exchange Commission des États-Unis n'exige plus de la part de certains émetteurs assujettis, comme la société, de rapprocher leurs états financiers compris dans leurs documents déposés auprès de la Securities and Exchange Commission des États-Unis et préparés conformément aux IFRS de l'IASB avec les PCGR des États-Unis. À partir du moment où elle commencera à présenter des états financiers conformément aux IFRS de l'IASB, soit pour l'exercice 2011, la société prévoit actuellement qu'elle cessera de rapprocher ces états financiers avec les PCGR des États-Unis.

Les principes actuellement adoptés dans ces états financiers sont conformes à tous les égards importants à ceux généralement reconnus des États-Unis, à l'exception des différences résumées ci-dessous.

Les différences importantes entre les PCGR du Canada et les PCGR des États-Unis auraient l'incidence suivante sur le bénéfice net présenté par la société :

Périodes terminées les 30 septembre (en millions)	Trimestre		Période de neuf mois	
	2010	2009	2010	2009
Bénéfice net selon les PCGR du Canada	247 \$	280 \$	811 \$	846 \$
Ajustements :				
Charges d'exploitation				
Exploitation b)	(13)	(12)	(42)	(40)
Amortissement des actifs incorporels c)	(12)	(12)	(38)	(38)
Impôts sur les ajustements ci-dessus et modifications des taux d'imposition e)	7	7	26	26
Bénéfice net selon les PCGR des États-Unis	229	263	757	794
Autres éléments du résultat étendu, déduction faite des impôts f)				
Conformément aux PCGR du Canada	38	5	56	25
Variation des comptes des autres éléments du résultat étendu relatifs aux régimes de retraite	18	8	51	24
Conformément aux PCGR des États-Unis	56	13	107	49
Résultat étendu selon les PCGR des États-Unis	285 \$	276 \$	864 \$	843 \$
Bénéfice net selon les PCGR des États-Unis attribuable aux éléments suivants :				
Actions ordinaires et actions sans droit de vote	228 \$	262 \$	754 \$	791 \$
Part des actionnaires sans contrôle	1	1	3	3
	229 \$	263 \$	757 \$	794 \$
Résultat étendu selon les PCGR des États-Unis attribuable aux éléments suivants :				
Actions ordinaires et actions sans droit de vote	284 \$	275 \$	861 \$	840 \$
Part des actionnaires sans contrôle	1	1	3	3
	285 \$	276 \$	864 \$	843 \$
Bénéfice net par action ordinaire et action sans droit de vote selon les PCGR des États-Unis				
– De base	0,71 \$	0,82 \$	2,36 \$	2,49 \$
– Dilué	0,70 \$	0,82 \$	2,35 \$	2,49 \$

Le tableau qui suit présente une analyse des bénéfices non répartis effectuée de manière à refléter l'application des PCGR des États-Unis :

Périodes de neuf mois terminées les 30 septembre (en millions)	2010	2009
Solde au début	553 \$	227 \$
Bénéfice net selon les PCGR des États-Unis attribuable aux actions ordinaires et aux actions sans droit de vote	754	791
	1 307	1 018
Dividendes	(474)	(451)
Solde à la fin	833 \$	567 \$

Le tableau qui suit présente une analyse des postes les plus importants du bilan effectuée de manière à refléter l'application des PCGR des États-Unis :

(en millions)	Au 30 septembre 2010	Au 31 décembre 2009
Actif à court terme	1 466 \$	1 127 \$
Actif à long terme		
Immobilisations corporelles et autres	7 643	7 729
Actifs incorporels	6 509	6 605
Écart d'acquisition	3 974	3 974
Autres actifs	504	362
	18 630	18 670
	20 096 \$	19 797 \$
Passif à court terme	4 026 \$	2 964 \$
Passif à long terme		
Dette à long terme	5 408	6 120
Autres passifs à long terme	782	1 413
Impôts reportés	1 403	1 323
	7 593	8 856
Total du passif	11 619	11 820
Capitaux propres		
Actions ordinaires et actions sans droit de vote	8 456	7 956
Part des actionnaires sans contrôle	21	21
	8 477	7 977
	20 096 \$	19 797 \$

Le tableau qui suit présente le rapprochement des capitaux propres attribuables aux actions ordinaires et aux actions sans droit de vote tenant compte des différences importantes entre les PCGR du Canada et ceux des États-Unis :

Capitaux propres attribuables aux actions ordinaires et aux actions sans droit de vote

Au 30 septembre 2010 (en millions)	Actions ordinaires	Actions sans droit de vote	Surplus d'apport	Bénéfices non répartis	Cumul des autres éléments du résultat étendu	Total
Selon les PCGR du Canada	2 219 \$	3 173 \$	189 \$	2 494 \$	(16) \$	8 059 \$
Ajustements :						
Fusion de BC TELECOM et de TELUS a), c), d)	1 733	883	—	(1 564)	(778)	274
Rémunération à base d'actions b)	10	55	28	(93)	—	—
Acquisition de Clearnet Communications Inc.						
Écart d'acquisition d)	—	131	—	(8)	—	123
Débitures convertibles	—	(3)	(1)	4	—	—
Selon les PCGR des États-Unis	3 962 \$	4 239 \$	216 \$	833 \$	(794) \$	8 456 \$

Capitaux propres attribuables aux actions ordinaires et aux actions sans droit de vote

Au 31 décembre 2009 (en millions)	Actions ordinaires	Actions sans droit de vote	Surplus d'apport	Bénéfices non répartis	Cumul des autres éléments du résultat étendu	Total
Selon les PCGR du Canada	2 216 \$	3 070 \$	181 \$	2 159 \$	(72) \$	7 554 \$
Ajustements :						
Fusion de BC TELECOM et de TELUS a), c), d)	1 733	883	—	(1 508)	(829)	279
Rémunération à base d'actions b)	10	53	31	(94)	—	—
Acquisition de Clearnet Communications Inc.						
Écart d'acquisition d)	—	131	—	(8)	—	123
Débitures convertibles	—	(3)	(1)	4	—	—
Selon les PCGR des États-Unis	3 959 \$	4 134 \$	211 \$	553 \$	(901) \$	7 956 \$

a) Fusion de BC TELECOM et de TELUS

Le regroupement entre BC TELECOM et TELUS Corporation (société portant la nouvelle dénomination de TELUS Holdings Inc. et liquidée le 1^{er} juin 2001) a été comptabilisé selon la méthode de la fusion d'intérêts communs, conformément aux PCGR du Canada. Selon les PCGR du Canada, l'application de cette méthode à la fusion entre BC TELECOM et TELUS Holdings Inc. a donné lieu au retraitement des chiffres des périodes antérieures comme si les deux sociétés avaient toujours été regroupées. Selon les PCGR des États-Unis, la fusion est comptabilisée selon la méthode de l'acquisition. Le recours à cette méthode a donné lieu à l'acquisition de TELUS (TELUS Holdings Inc.) par BC TELECOM pour une somme de 4 662 millions de dollars (y compris des frais de fusion de l'ordre de 52 millions de dollars) en date du 31 janvier 1999.

b) Charges d'exploitation — Exploitation

Avantages sociaux futurs : Selon les PCGR des États-Unis, les actifs et les obligations liés aux avantages sociaux futurs de TELUS ont été constatés à leur juste valeur au moment de l'acquisition. La comptabilisation des avantages sociaux futurs selon les PCGR du Canada a été modifiée pour qu'elle se rapproche davantage de la comptabilisation selon les PCGR des États-Unis, avec prise d'effet le 1^{er} janvier 2000. Les PCGR du Canada prévoient que les soldes transitoires peuvent être comptabilisés prospectivement. Par conséquent, afin que les données présentées soient conformes aux PCGR des États-Unis, l'amortissement du solde transitoire doit être retranché de la charge au titre des avantages sociaux futurs.

À la différence des PCGR du Canada, les PCGR des États-Unis exigent de constater en totalité les obligations liées à des régimes d'avantages sociaux futurs. Selon les PCGR des États-Unis, la situation de capitalisation des régimes de la société est présentée à sa valeur brute aux bilans consolidés, et l'écart entre la situation de capitalisation nette du régime et l'actif ou le passif net au titre des prestations constituées est inclus comme une composante du cumul des autres éléments du résultat étendu.

Rémunération à base d'actions : Selon les PCGR du Canada et les PCGR des États-Unis, la société est tenue d'utiliser la méthode de la juste valeur pour comptabiliser la rémunération à base d'actions liée aux attributions faites après 2001 et 1994, respectivement.

Sur une base prospective, à partir du 1^{er} janvier 2006, il n'y a plus de différences entre les PCGR du Canada et les PCGR des États-Unis relativement à la charge au titre de la rémunération à base d'actions découlant des attributions actuelles de rémunération à base d'actions comptabilisées à titre d'instruments de capitaux propres. Étant donné que les attributions d'options sur actions octroyées après 1994 mais avant 2002 sont prises en compte selon les PCGR des États-Unis, mais qu'elles ne le sont pas en vertu des PCGR du Canada, les différences dans les comptes des capitaux propres découlant de ces attributions subsisteront.

La presque totalité des attributions d'options sur actions en cours de la société qui avaient été octroyées avant le 1^{er} janvier 2005 comportent une option de règlement en espèces net. Le titulaire d'options a le choix d'opter pour le règlement en espèces net. Les attributions d'options sur actions en cours qui sont touchées par cette modification prennent davantage les caractéristiques d'instruments de passif plutôt que d'instruments de capitaux propres. La charge minimale constatée pour les attributions d'options sur actions touchées par cette modification correspondra à leur juste valeur à la date d'attribution. En vertu des PCGR des États-Unis, la juste valeur à la date d'octroi pour les attributions d'options sur actions en cours octroyées après 1994 et qui sont touchées par cette modification a eu une incidence sur le montant transitoire. En vertu des PCGR du Canada, ce sont uniquement les justes valeurs à la date d'octroi pour les attributions d'options sur actions en cours octroyées après 2001 et qui sont touchées par cette modification qui ont eu une incidence sur le montant transitoire. Ainsi, pour le trimestre et la période de neuf mois terminés le 30 septembre 2010, la charge au titre des PCGR des États-Unis est supérieure (inférieure) de néant (néant en 2009) et de (1) million de dollars (1 million de dollars en 2009), respectivement, à celle au titre des PCGR du Canada.

c) Charges d'exploitation — Amortissement des actifs incorporels

Étant donné que les actifs incorporels de TELUS au moment de l'acquisition ont été comptabilisés à leur juste valeur (se reporter à la note 20 a), leur amortissement, sauf pour ceux ayant une durée de vie indéfinie, devra être pris en compte selon les PCGR des États-Unis. L'amortissement est calculé selon la méthode de l'amortissement linéaire comme au cours des exercices précédents.

Voici les montants supplémentaires qui ont été comptabilisés comme des actifs incorporels découlant de l'acquisition susmentionnée de TELUS :

	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette	
			Au 30 septembre 2010	Au 31 décembre 2009
(en millions)				
Actifs incorporels amortissables				
Abonnés – services filaires	1 950 \$	531 \$	1 419 \$	1 457 \$
Actifs incorporels à durée de vie indéfinie				
Licences de spectre ¹	1 833	1 833	—	—
	3 783 \$	2 364 \$	1 419 \$	1 457 \$

1. L'amortissement cumulé sur les licences de spectre correspond à l'amortissement constaté avant 2002 et à la perte de valeur transitoire.

Le montant total estimatif de la dotation aux amortissements des actifs incorporels amortissables, calculé en fonction des actifs détenus au 30 septembre 2010, s'établit comme suit pour chacun des cinq prochains exercices :

Exercices se terminant les 31 décembre (en millions)	
2010 (reste de l'exercice)	112 \$
2011	389
2012	270
2013	124
2014	87

d) Écart d'acquisition

Fusion de BC TELECOM et de TELUS : Selon la méthode de l'acquisition, les actifs et les passifs de TELUS au moment de l'acquisition (se reporter à la note 20 a) ont été comptabilisés à leur juste valeur, et l'excédent du prix d'achat de 403 millions de dollars a été attribué à l'écart d'acquisition. Depuis le 1^{er} janvier 2002, la valeur comptable de l'écart d'acquisition n'est plus systématiquement amortie, mais plutôt soumise à un test de dépréciation périodique.

Écart d'acquisition supplémentaire découlant de l'acquisition de Clearnet : Selon les PCGR des États-Unis, les actions émises par l'acquéreur afin de conclure une acquisition sont évaluées à la date de l'annonce de l'acquisition. Or, selon les PCGR du Canada, ces mêmes actions doivent être évaluées à la date à laquelle l'opération a lieu. Par conséquent, le prix d'achat selon les PCGR des États-Unis est supérieur de 131 millions de dollars à celui établi selon les PCGR du Canada. La différence qui en résulte est imputée à l'écart d'acquisition. Depuis le 1^{er} janvier 2002, la valeur comptable de l'écart d'acquisition n'est plus systématiquement amortie, mais plutôt soumise à un test de dépréciation périodique.

e) Impôts sur les bénéfices

Périodes terminées les 30 septembre (en millions)	Trimestre		Période de neuf mois	
	2010	2009	2010	2009
Impôts exigibles	(12) \$	(4) \$	6 \$	20 \$
Impôts reportés	77	103	239	207
	65	99	245	227
Crédits d'impôt à l'investissement	—	—	(5)	(2)
	65 \$	99 \$	240 \$	225 \$

La charge d'impôts de la société, aux fins des PCGR des États-Unis, diffère de celle obtenue par l'application des taux d'imposition prévus par la loi en raison des éléments suivants :

Trimestres terminés les 30 septembre (en millions de dollars)	2010		2009	
Impôts de base fédéral et provinciaux combinés				
aux taux d'imposition prévus par la loi	85 \$	29,1 %	110 \$	30,3 %
Réévaluation du passif d'impôts reportés pour refléter les futurs taux d'imposition prévus par la loi	(12)		(10)	
Écart de taux d'imposition appliqué au redressement lié à des questions fiscales d'exercices antérieurs et ajustements corrélatifs à ce redressement	(8)		—	
Rémunération sous forme d'attribution d'options sur actions	1		—	
Crédits d'impôt à l'investissement, déduction faite des impôts	—		—	
Autres	(1)		(1)	
Charge d'impôts selon les PCGR des États-Unis	65 \$	22,3 %	99 \$	27,3 %

Périodes de neuf mois terminées les 30 septembre
(en millions de dollars)

	2010		2009	
Impôts de base fédéral et provinciaux combinés aux taux d'imposition prévus par la loi	288 \$	28,9 %	309 \$	30,3 %
Réévaluation du passif d'impôts reportés pour refléter les futurs taux d'imposition prévus par la loi	(28)		(38)	
Écart de taux d'imposition appliqué au redressement lié à des questions fiscales d'exercices antérieurs et ajustements corrélatifs à ce redressement	(19)		(48)	
Rémunération sous forme d'attribution d'options sur actions	3		3	
Crédits d'impôt à l'investissement, déduction faite des impôts Autres	(4)		(1)	
	—		—	
Charge d'impôts selon les PCGR des États-Unis	240 \$	24,1 %	225 \$	22,1 %

La société a recours à des estimations importantes relativement à la composition de l'actif et du passif d'impôts reportés. Les activités de la société sont complexes, et les interprétations, les règlements et les lois liés à l'impôt changent constamment. En conséquence, il y a généralement des questions fiscales à étudier.

f) Résultat étendu

Les PCGR des États-Unis exigent qu'un état du résultat étendu soit présenté avec la même importance que les autres états financiers. Le résultat étendu, qui inclut le bénéfice net, tient compte de toutes les variations des capitaux propres au cours de la période, à l'exception de celles qui découlent d'investissements effectués par les propriétaires ou de distributions qui leur sont versées.

Trimestres terminés les 30 septembre

	2010			2009		
(en millions)	Autres éléments du résultat étendu selon les PCGR du Canada	Régimes de retraite et autres régimes	Autres éléments du résultat étendu selon les PCGR des États-Unis	Autres éléments du résultat étendu selon les PCGR du Canada	Régimes de retraite et autres régimes	Autres éléments du résultat étendu selon les PCGR des États-Unis
Montant	51 \$	23 \$	74 \$	8 \$	11 \$	19 \$
Charge d'impôts	13	5	18	3	3	6
Montant net	38	18	56	5	8	13
Cumul des autres éléments du résultat étendu, au début	(54)	(796)	(850)	(110)	(374)	(484)
Cumul des autres éléments du résultat étendu, à la fin	(16) \$	(778) \$	(794) \$	(105) \$	(366) \$	(471) \$

Périodes de neuf mois terminées les 30 septembre

	2010			2009		
(en millions)	Autres éléments du résultat étendu selon les PCGR du Canada	Régimes de retraite et autres régimes	Autres éléments du résultat étendu selon les PCGR des États-Unis	Autres éléments du résultat étendu selon les PCGR du Canada	Régimes de retraite et autres régimes	Autres éléments du résultat étendu selon les PCGR des États-Unis
Montant	76 \$	67 \$	143 \$	40 \$	33 \$	73 \$
Charge d'impôts	20	16	36	15	9	24
Montant net	56	51	107	25	24	49
Cumul des autres éléments du résultat étendu, au début	(72)	(829)	(901)	(130)	(390)	(520)
Cumul des autres éléments du résultat étendu, à la fin	(16) \$	(778) \$	(794) \$	(105) \$	(366) \$	(471) \$

g) Faits nouveaux concernant les conventions comptables

Comptabilisation des opérations de transfert d'un actif financier et consolidation des entités à détenteurs de droits variables : En vertu des PCGR des États-Unis, pour la présentation d'informations annuelles et intermédiaires à compter de son exercice 2010, la société devra se conformer aux normes modifiées relativement aux opérations de transfert d'un actif financier et aux entités à détenteurs de droits variables, comme le prescrit l'Accounting Standards Codification topic 860, intitulé *Transfers and Servicing* et l'Accounting Standards Codification topic 810, intitulé *Consolidation*. L'application anticipée n'était pas permise. Les conventions et pratiques comptables actuelles de la société ne sont pas touchées par les dispositions de ces normes.

Normes comptables publiées récemment mais non encore mises en œuvre : En ce qui concerne la société, aucune norme comptable américaine n'a été publiée récemment qui n'aurait pas encore été mise en œuvre et qui serait différente des normes comptables canadiennes publiées jusqu'ici mais non encore mises en œuvre.

